

INTRODUCTION

Si nous convenons que toutes les sciences, si réputées soient-elles, ont besoin de la langue pour communiquer leurs valeurs et leurs modèles d'application, il va de soi que les études linguistiques soient considérées comme la toute première ébauche à tout projet de savoir ou de développement. L'étude d'une langue, à cet effet, doit occuper une place de choix dans la recherche des stratégies pour l'épanouissement des peuples. Ainsi, la promotion des langues africaines, celles du Togo comprises, préoccupe les intellectuels animés par le désir de changer l'état de sous-développement de leurs pays. C'est à ce prix qu'il faut évaluer l'importance du présent travail consacré à la description de la langue **moba**.

En vue d'apporter notre contribution à la description des langues africaines, qui constitue le préalable à toute instrumentalisation de ces langues, nous avons entrepris de mener une recherche sur l'organisation du système verbal de la langue **moba**. Le **moba** présente, lorsque l'on parcourt son aire d'extension, diverses variantes dialectales. Dans le cas précis de cette étude, l'analyse portera sur le verbe de la variante du sud-ouest dénommée **bimoba**. Le titre retenu pour ce mémoire est donc "le verbal en **bimoba**".

Compte tenu de l'étendue des paramètres d'étude impliquant la catégorie grammaticale du verbe et surtout en raison des modestes dimensions de ce travail qui ne constitue qu'un mémoire de maîtrise, nous avons essentiellement limité notre analyse à la structure et à une liste restreinte de spécificatifs verbaux qu'on rencontre dans les énoncés verbaux.

Certes, la langue **moba** a déjà fait l'objet de plusieurs descriptions linguistiques au rang desquelles on peut citer les études de Reinhard (1984), de Russell (1985), de Jacobs (1965 et 1970) ainsi que de Kantchoa (2006) et de Gangue (2008). A travers la description de Reinhard et surtout celle de Kantchoa, le verbe a été systématiquement analysé dans la variante de la langue dénommée **benn**. Mais, compte tenu des structures et des disparités des formes verbales au plan aspectuel qui particularisent le système verbal du **bimoba** par rapport à celui du **benn**, une étude du système verbal dans cette variante s'avérerait utile pour une connaissance pan-dialectale de la langue **moba**.

Cette étude pose une double problématique : d'une part, la problématique liée à l'identité du verbe dans la langue étudiée et, d'autre part, la problématique de l'organisation du système verbal de cette langue.

En vue d'une présentation claire des résultats et surtout pour respecter une certaine logique dans la succession des différentes étapes de l'analyse, nous avons subdivisé l'ensemble du travail en trois parties ordonnées de la manière suivante:

La première partie rassemble les trois chapitres suivants :

Le premier chapitre, consacré au cadre conceptuel et méthodologique, fait une bonne place à la problématique liée au sujet et au cadre théorique de référence. Il aborde également les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données.

Le deuxième chapitre, consacré à la présentation de la langue, donne respectivement l'aperçu du cadre géographique, la classification généalogique et les variantes dialectales de la langue, avant de se poursuivre par l'examen successif des données démographiques et historiques ainsi que des aspects liés aux coutumes du peuple **moba**.

Le troisième chapitre, qui porte sur les rappels phonologiques, aborde respectivement les systèmes consonantique et vocalique, la distribution des phonèmes, le système tonal, les structures syllabiques et les processus morphophonologiques.

La deuxième partie comporte deux chapitres dont les contenus se présentent comme suit :

Le cinquième chapitre étudie, dans le détail et successivement, la problématique de l'inventaire des formes verbales et des schèmes segmentals et tonals observables au niveau de ces formes. Il traite ensuite du système de conjugaison des verbes pluriaspectuels et des verbes monoaspectuels.

Le chapitre suivant, qui décrit les bases verbales, présente successivement la taxinomie des lexèmes, les structures des bases verbales et la dérivation verbale.

La troisième partie se subdivise en deux chapitres suivants :

Au chapitre six, l'analyse autour du verbe a consisté à identifier les marqueurs aspectuels, à travers l'analyse successive de trois hypothèses, et la valeur sémantique des verbes.

Le dernier chapitre de la partie et de l'étude, qui a trait aux spécifiques verbaux, présente, en premier lieu, les actualisateurs attestés avec les unités grammaticales de Temps-Aspect-Mode (T.A.M). En deuxième lieu, il traite des particules aspecto-temporelles. Il étudie, enfin, les particules de la modalisation.

Une conclusion générale fait le bilan de l'analyse.

P R E M I E R E P A R T I E

CADRE CONCEPTUEL

ET

METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I :

PROBLEMATIQUE GENERALE

ET METHODOLOGIE

Le présent chapitre a pour objectif la présentation du cadre conceptuel essentiellement fourni par la problématique du thème. C'est également le lieu où la méthodologie adoptée et appliquée aux données sera exposée.

1.1. Problématique

Sous la présente section seront présentés des points tels que la justification du choix du sujet, l'énoncé du problème, les objectifs de l'étude et l'aperçu des travaux antérieurs effectués sur la langue.

1.1.1. Justification du choix du sujet

Le choix du thème "**le verbal en bimoba**" se justifie par plusieurs raisons. On sait que quel que soit le degré d'intercompréhension entre les locuteurs des variantes dialectales d'une même langue, il y a toujours des différences linguistiques qui méritent d'être prises en compte, afin d'aboutir à la description complète de la langue.

La plupart des travaux effectués sur le système verbal du **moba** ont porté sur le dialecte de Dapaong dénommé **benn**. Or l'observation des faits dans le dialecte **bimoba**, pratiqué essentiellement au sud-ouest, révèle que cette variante présente des structures spécifiques non négligeables par rapport au **benn**.

De plus, pour nous, mener une étude sur une langue, c'est laisser un héritage aux générations futures et en même temps constituer un matériau non négligeable pour les études des autres sciences telles que l'ethnolinguistique, la sociolinguistique, voire la dialectologie et la linguistique comparative. Car, pour comprendre un peuple, il faut comprendre la langue qu'il parle. En effet, la langue constitue le véhicule privilégié de la culture d'une communauté donnée.

1.1.2. Enoncé du problème.

Cette rubrique présente respectivement la question principale et les questions secondaires portant sur le sujet d'étude.

a- Question principale

La question principale peut s'énoncer de la façon suivante: quelle est l'organisation du système verbal du bimoba? Par rapport à cette question principale, surgissent des questions secondaires.

b- Questions secondaires

La question principale à laquelle l'étude du verbal **bimoba** tente de trouver solution se complète avec les questions secondaires telles que, quelles sont les formes verbales attestées en bimoba? quelle est la structure des bases verbales? quels sont les types de verbants attestés et leurs valeurs sémantiques? quels sont les spécificatifs verbaux utilisés dans le syntagme verbal? Ces questions trouveront chacune sa réponse au fil du développement de l'analyse.

1.1.3. Les objectifs de l'étude

Il s'agit de l'objectif général et des objectifs spécifiques poursuivis dans cette étude.

a- L'objectif général

L'objectif général de cette étude est de décrire l'organisation du système verbal du bimoba. Cet objectif que cherche à atteindre cette étude doit être analysé de façon spécifique.

b- Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques étudient successivement et dans le détail le système verbal du bimoba. Ils cherchent à découvrir les formes verbales attestées en bimoba, la structure des bases verbales, les types de verbants et la valeur sémantique qu'ils véhiculent et à identifier les spécificatifs verbaux attestés dans la langue.

1.1.4. Revue critique de la littérature

Les travaux antérieurs sur la langue ne sont pas seulement importants; ils constituent surtout des bases incontournables de toute analyse ultérieure sur la langue. Les travaux répertoriés lors de nos recherches documentaires sur le système verbal de la langue **moba**

portent aussi bien sur le **benn** que sur le **bimoba**.

L'étude du système verbal d'une langue s'inscrit dans le cadre de la description morphosyntaxique. Cet aspect dans la langue **moba** a été étudié tant par des chercheurs missionnaires que par des universitaires. C'est ainsi que la variante **benn** a été décrite par des chercheurs tels que Reinhard (1984) et Kantchoa (2006) qui ont tour à tour décrit de façon systématique la langue **moba**. Du côté du Ghana, Jacobs (1965 et 1966) dans "Structure of the Verbal Clause in Bimoba" (7pages) et "Bimoba Verb Morphology" (17pages) et ce même auteur, associé à Pike, dans "Matrix Permutation As a heuristic Device in the Analysis of Bimoba Verb" (1968), effectuaient bien avant les descripteurs du **moba** de Dapaong, des articles sur le même thème.

Faisant suite à la description du **moba** de Dapaong qu'avait auparavant entreprise Reinhard (1984), Kantchoa a, dans sa thèse de doctorat soutenue en 2006, tenté de rendre compte des formes verbales attestées dans la langue **benn**. En se fondant sur l'opposition perfectif-imperfectif d'une part, et sur l'opposition réel-irréel de l'autre, il a identifié quatre formes verbales : les formes du perfectif réel et du perfectif irréel, ainsi que celles de l'imperfectif réel et de l'imperfectif irréel. Au plan formel, les deux dernières formes, c'est-à-dire celles de l'imperfectif réel et de l'imperfectif irréel, sont toujours identiques. Par ailleurs, la forme du perfectif irréel est considérée comme la forme de base, de laquelle dérivent les autres formes. Dans son étude, Kantchoa a aussi démontré que l'opposition aspectuelle se fait essentiellement au moyen des tons.

Jacobs et Pike ont, pour leur part, analysé le verbal dans la variante qui fait l'objet de notre étude. Ainsi, dans un article paru en 1965, Jacobs s'occupait à identifier les différents éléments qui entrent dans la formation d'un syntagme verbal, avec un accent particulier mis sur les particules verbales. Mais son étude ne se limite qu'à ce seul aspect de l'étude du verbal. Les autres aspects de l'étude du verbe, tels que les verbants qui participent à la formation du constituant verbal et les spécificatifs verbaux qui entrent dans l'actualisation des énoncés ne sont pas pris en compte dans son analyse. Il n'a pas non plus touché du doigt l'étude des dérivatifs et le système de leur association aux bases verbales.

En 1966 et 1968, ces deux descripteurs du verbal **bimoba** chercheront à compléter l'étude de cette partie du discours de la langue, en l'étudiant morphologiquement à l'aide d'une technique qu'ils appellent méthode heuristique "heuristic device". Cette technique heuristique

leur a permis d'inventorier les différents verbants de la langue qu'ils ne relient pas malheureusement aux valeurs sémantiques. Ils achèvent leur étude sans avoir donné la structure de la base verbale à laquelle s'affixent ces verbants. Ils ont passé sous silence les différents modes de dérivation verbale et les différents cadres structurels qui seraient la base de diversification formelle des verbes de la langue.

Takassi (2000) a, dans son article paru dans Cahiers Voltaïques sous le titre "Les marqueurs aspectuels dans les langues gurma : le cas du moba et du ncam", posé trois hypothèses qui ont conduit à l'identification des verbants dans ces langues.

En plus de ce qui précède, il importe fort de noter que leurs travaux peuvent être victimes de l'usure du temps et que par ailleurs, certains d'entre eux n'ont été systématiques dans tous les détails, raison pour laquelle, certains points et aspects n'ont pas été approfondis.

C'est compte tenu de tout ce qui précède que nous avons trouvé nécessaire d'entreprendre cette étude afin de contribuer à la description complète de la langue **moba**.

1.1.5. Cadre théorique de référence

La théorie est une voie d'accès aux explications justes des phénomènes linguistiques. C'est d'après **Kerlinger K. N.**,

<<un ensemble de constructs (concepts), de définitions et de propositions, en relation les uns avec les autres, qui propose une vue systématique des phénomènes en spécifiant les relations existant entre les variables. La théorie a pour but d'expliquer et de prédire le phénomène>>.

Le présent travail a été conçu selon le plan exposé par Maurice Houis dans *Afrique et Langage* « Plan de description systématique des langues négro-africaines », N°7 (1977), réadapté à la langue kasim¹ par Emilo Bonvini dans son travail intitulé *Prédication et énonciation en kasim. Essai de description grammaticale*, (1988) et repris par Denis Creissels dans *Descriptions des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, (1991). L'œuvre d'Emilio Bonvini sur le kasim nous a été particulièrement éclairante quant à sa façon de poser les structures du verbe sous forme de systématiques, à savoir :

- les bases verbales ;
- les verbants ;

¹ Langue Gur de la sous-famille Grunsi, parlée au Burkina Faso

- les spécifiques.

Le moba étant une langue Gur au même titre que le kasim, il peut être analysé à travers le même cadre usité par Bonvini (1988) pour la description du verbal kasim sans poser de difficultés majeures.

En ce qui concerne la terminologie des notions grammaticales employées, elle s'inspire de multiples apports. C'est ainsi qu'en dehors de Houis, Bonvini, et Creissels, nous avons également emprunté à Claude Hagège des concepts tout en les intégrant dans notre cohérence descriptive.

1.2. Cadre méthodologique

La présente section informe sur la manière dont nous avons procédé afin d'avoir les données sur lesquelles porte l'analyse. En d'autres termes, c'est l'annonce des méthodologies du recueil et du traitement des données servant de matière pour notre analyse.

1.2.1. Méthodologie de recueil des données.

La collecte des données a été faite sous forme d'enquête progressive. Il faut noter que des listes de verbes ont été constituées à l'aide des questionnaires administrés à deux informateurs : Douiti Timounyi² et dame Kondoug³ respectivement dans les cantons de Sangou et de Doukpolou.

En outre, nous avons eu recours aux dictionnaires et lexiques du moba (benn) de Reinhard, de Kantchoa et de l'association ATAPEB⁴ mentionnés dans la bibliographie afin d'inventorier plus de verbes. Par ailleurs, d'autres verbes sont répertoriés à travers des conversations et des textes écrits sur la variante d'étude, surtout de la Bible traduite en bimoba en 2003. C'est à travers des énoncés que la plupart des spécifiques verbaux ont été inventoriés. De plus, nous même en tant que locuteur natif, notre apport n'a pas été insignifiant.

Chacun des verbes identifiés a, au préalable, assumé la fonction de prédicat, seul ou précédé d'un constituant nominal assumant la fonction de sujet dans un énoncé, avant d'être accepté comme tel. Les spécifiques, quant à, sont repérés dans l'environnement des verbes

² Cultivateur demeurant à Sangou. Age : 35 ans. Niveau d'étude : 6^e

³ Présidente de Club des Mères demeurant à Sig-bagou. Age : 49 ans. Niveau d'étude : CM1

⁴ Association pour la Traduction, l'Alphabétisation et la Promotion des Ecritures en Benn

dans les énoncés dont le prédicat est un verbe. C'est cette méthode qui nous a permis de constituer une liste de **mille deux cent dix-neuf (1219)** verbes et trois types de spécificatifs verbaux à la suite de notre enquête (cf 7.1, 7.2 et 7.3).

1.2.2. Méthodologie de traitement des données

Dans cette partie, il a été question de trier et de transcrire les données enregistrées au cours de notre enquête. En effet, après la collecte des informations, entre autres les enregistrements, nous avons d'abord tâché de les écouter de façon très minutieuse afin de saisir leur prononciation appropriée pour mieux les transcrire. Ce n'est qu'après cet exercice que nous sommes passé à la transcription proprement dite. Celle-ci s'est faite en trilineaire⁵ avec les symboles de l'Alphabet Phonétique International (API).

Dans le cadre de la présente étude, le système de transcription utilisé est purement phonologique. Aussi, les différents exemples sont-ils écrits avec les phonèmes de base de la langue. Par exemple, en position finale ou médiane, la vibrante alvéolaire [r], bien qu'elle soit fréquemment utilisée en **bimoba** est pourtant notée /l/. Les voyelles longues dissimilées [ie], [uo] et [ua], malgré leur large distribution phonétique dans la langue, sont respectivement notées / ee /, /oo / et /ýý /. Par ailleurs, les occlusives sourdes /**T**/ et /**K**/, archiphonèmes (cf infra 3.1.3.1), sont notées en position médiane et en finale en défaveur de leurs homologues sonores /**d**/, /**g**/ et la sonore /**b**/ en défaveur de la sourde /**p**/.

1.2.3. Analyse des données

Pour décrire l'organisation du système verbal du **bimoba**, nous avons, conformément au cadre théorique suivi⁶, procédé à l'étude des données du corpus à travers l'examen des formes verbales, des bases verbales, des verbants et des spécificatifs verbaux.

Notre démarche a consisté, en premier lieu, à faire l'inventaire des formes verbales aux plans segmental et tonal. Les éléments ainsi inventoriés ont été soumis au système de conjugaison de la langue. Cette première démarche nous a amené à distinguer les verbes pluriaspectuels des verbes monoaspectuels.

⁵ Transcription phonétique, glose et traduction littéraire

⁶ Le cadre suivi, comme on le voit sous la rubrique consacrée au cadre théorique de référence, est celui élaboré par Bonvini (1988).

Il nous a fallu passer ensuite à la taxinomie des lexèmes, puis à l'analyse de la structure des bases verbales qui implique l'identification des différents types de syllabes observables dans les différentes formes verbales, et surtout celle des dérivatifs verbaux sans lesquels les bases se verraient réduites à des lexèmes nus.

Une fois les bases décrites, nous avons procédé à l'identification des verbants et à la découverte de leurs valeurs sémantiques. Pour donner un aperçu de l'organisation externe du verbe, nous avons inventorié les différents spécificatifs verbaux. Nous les avons subdivisés en trois rubriques portant respectivement sur les actualisateurs, les aspecto-temporels et les processifs.

1.2.4. Difficultés rencontrées

La rédaction du présent mémoire ne s'est pas faite sans difficultés. Les premières difficultés tiennent à la complexité même du système verbal du **bimoba**. Les autres difficultés concernent d'une part l'absence d'une documentation récente permettant d'utiliser les dernières théories en vogue, et, d'autre part, les problèmes financiers qui nous ont empêché de rencontrer fréquemment le Directeur de Mémoire à l'Université de Lomé. Nous avons dû recourir à un deuxième Directeur pour parachever le travail. Le retard de notre travail est lié à ces difficultés qui ont freiné son avancement normal. Nous nous réjouissons d'avoir, malgré ces difficultés, achevé ce mémoire.

CHAPITRE II: PRESENTATION DE LA LANGUE

A l'instar de la plupart des Etats africains, le Togo est un pays plurilingue. Sur un espace de 56.600 Km², l'on enregistre au moins trente-quatre (34) langues parlées par une population multi-ethnique estimée aujourd'hui à environ six millions.

Le **moba**, langue qui fait l'objet de notre étude, est située dans la Région des Savanes à l'extrême nord du Togo. Cette langue représente la langue majoritaire et véhiculaire de la région du fait qu'elle n'est pas seulement utilisée par les locuteurs autochtones mais aussi par les étrangers pour des besoins divers.

Ce chapitre s'articule autour de deux sections portant, l'une sur la langue et l'autre sur le peuple moba.

2.1. La langue moba

Cette première section présente la localisation géographique de la langue **moba**, sa classification et ses variantes dialectales.

2.1.1. Localisation géographique de la langue.

Selon Ethnologue (2000), le **moba** est parlé dans plusieurs pays. Il est parlé au Togo, au Ghana et au Burkina Faso.

Au Togo, l'espace mobaphone couvre les préfectures de Tône, de Tandjoaré, de Cinkansé et la partie septentrionale de la Préfecture de l'Oti. La langue **moba** est entourée par sept autres langues: le bisa et le yanga au nord, le gurmantché à l'est, le gangan au sud-est, le mampruli à l'ouest, le konkomba au sud-ouest et l'anufu au Sud.

Au Ghana, le **moba** est spatialement localisé dans Bunkpurugu District⁷ à l'extrême nord-est du pays. Cette partie que la langue occupe est contiguë avec les préfectures de Tône et

⁷ La préfecture de Bunkpurugu.

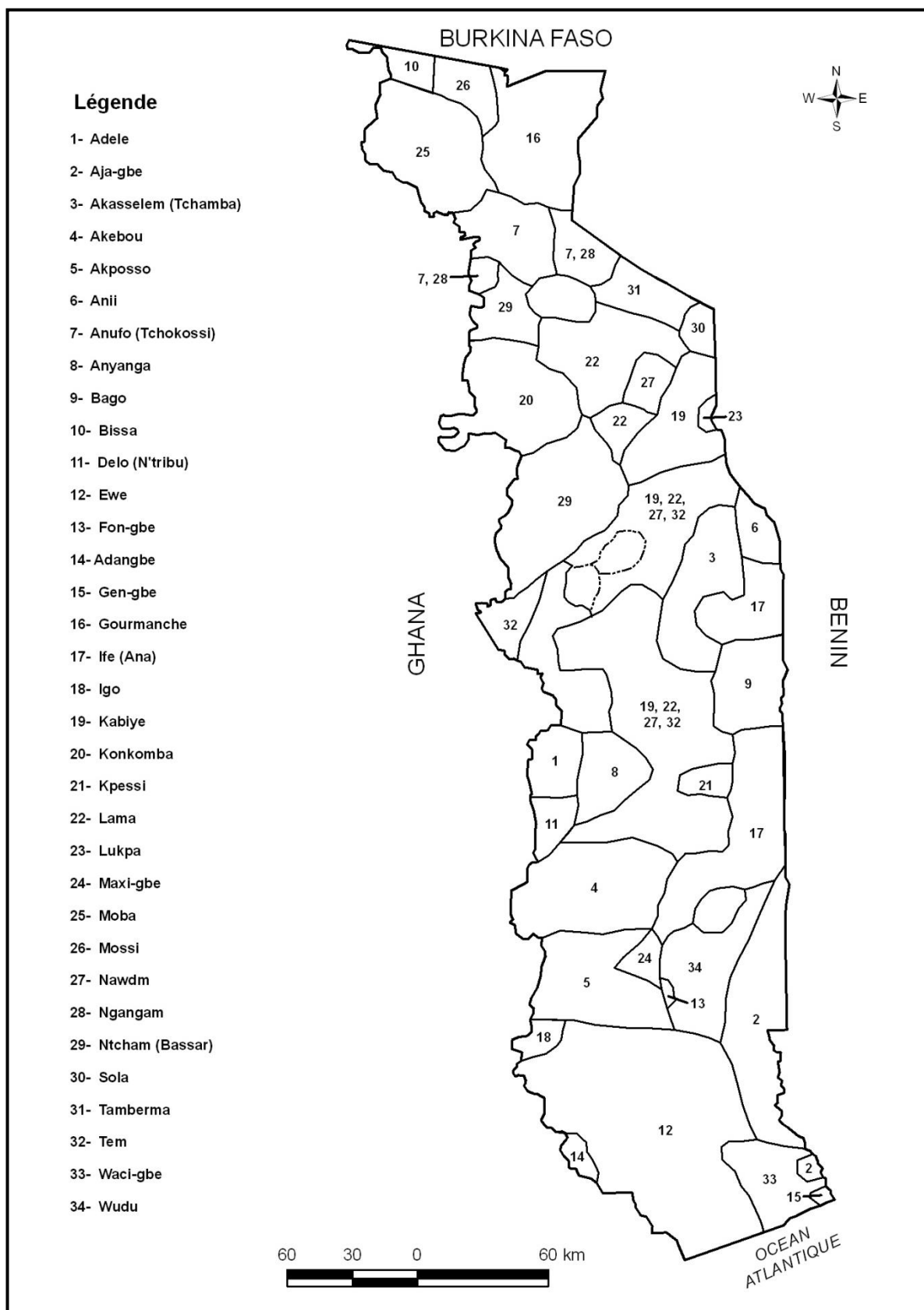
de Tandjoaré. Les principaux foyers où le **moba** y est parlé sont les localités de Bunkpurugu⁸ et de Nakpanduri⁹.

Certaines des langues limitrophes du **moba** appartiennent à des groupes linguistiques autres que le groupe Gur. Ainsi, l'anufo appartient au groupe Kwa et le bisa au groupe Mandé.

⁸ Ville située sur la frontière Togo-Ghana

⁹ Ville située à environ trente-cinq (35) kilomètres à l'intérieur du Ghana.

Carte 1 : carte linguistique du Togo

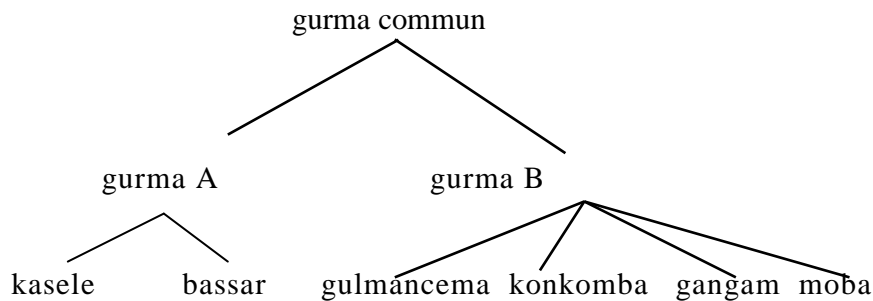


Source : Ethnologue.com

2.1.2. Classification de la langue

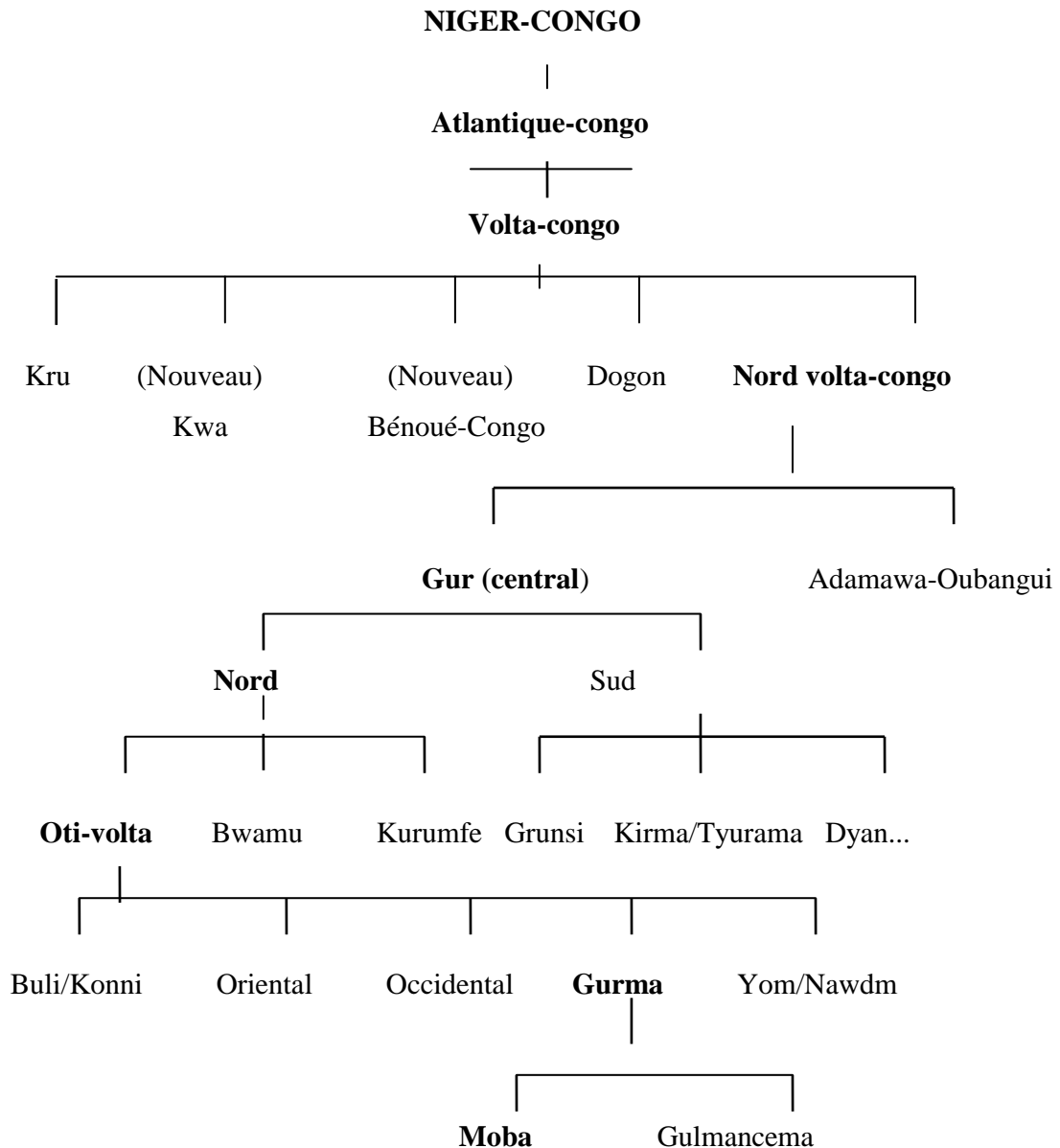
Le **moba** est une langue qui appartient au groupe linguistique Gur ou Voltaïque¹⁰. Dans la classification des langues Oti-Volta, Gurma, qui constitue une des branches de l'ensemble Gur, Manessy (1975 : 235) émet l'hypothèse de l'existence d'une forme antérieure qu'il nomme Gourma commun. Selon lui, cette langue serait diachroniquement divisée en deux : Gourma A et Gourma B. Il regroupe le kasele et le bassar dans le gourma A et rassemble le konkomba, le gangam, le **moba** et le gurmantché dans le gourma B. Nous illustrons la généalogie du **moba** par le schéma suivant :

Schéma 1 : le moba au sein des langues Gurma



Le schéma qui suit est une représentation sous forme d'arbre généalogique. Il a été réalisé à partir de la synthèse des classifications les plus récentes proposées par Williamson (1989 : 3-45) et Naden (1989 : 140-168), principalement sur la base des résultats obtenus par Manessy (1975).

¹⁰ Langues parlées dans la région traversée par le fleuve Volta. Elles sont appelées aussi langues Gur

Schéma 2 : le moba dans la famille NIGER-CONGO

2.1.3. Présentation des variantes dialectales du moba

Au plan dialectal, la langue **moba** a fait l'objet d'une étude systématique établissant distinctement les variantes qui la constituent. En effet, suite à une étude dialectologique sanctionnant la fin de la recherche pour l'obtention du Diplôme de Doctorat, Gangue (2008) identifie cinq (5) différents parlers de la langue **moba** : le **benn**, le **bimoba**, le **buotr**, le **digbann** et le **yanbann**.

Parmi les variantes dialectales de la langue, nous avons choisi faire l'étude du verbe sur

la variante **bimoba**. L'appellation '**bimoba**' est connue depuis 1965 avec Jacobs. C'est une variante dont l'aire d'extension est à cheval sur le Togo et le Ghana. La partie togolaise de cette aire couvre essentiellement quatre cantons : Doukpolou, Lokpanou, Mamprougue et Sangou. Doukpolou et Mamprougue occupent la position septentrionale par rapport à Lokpanou et Sangou situés plus au sud.

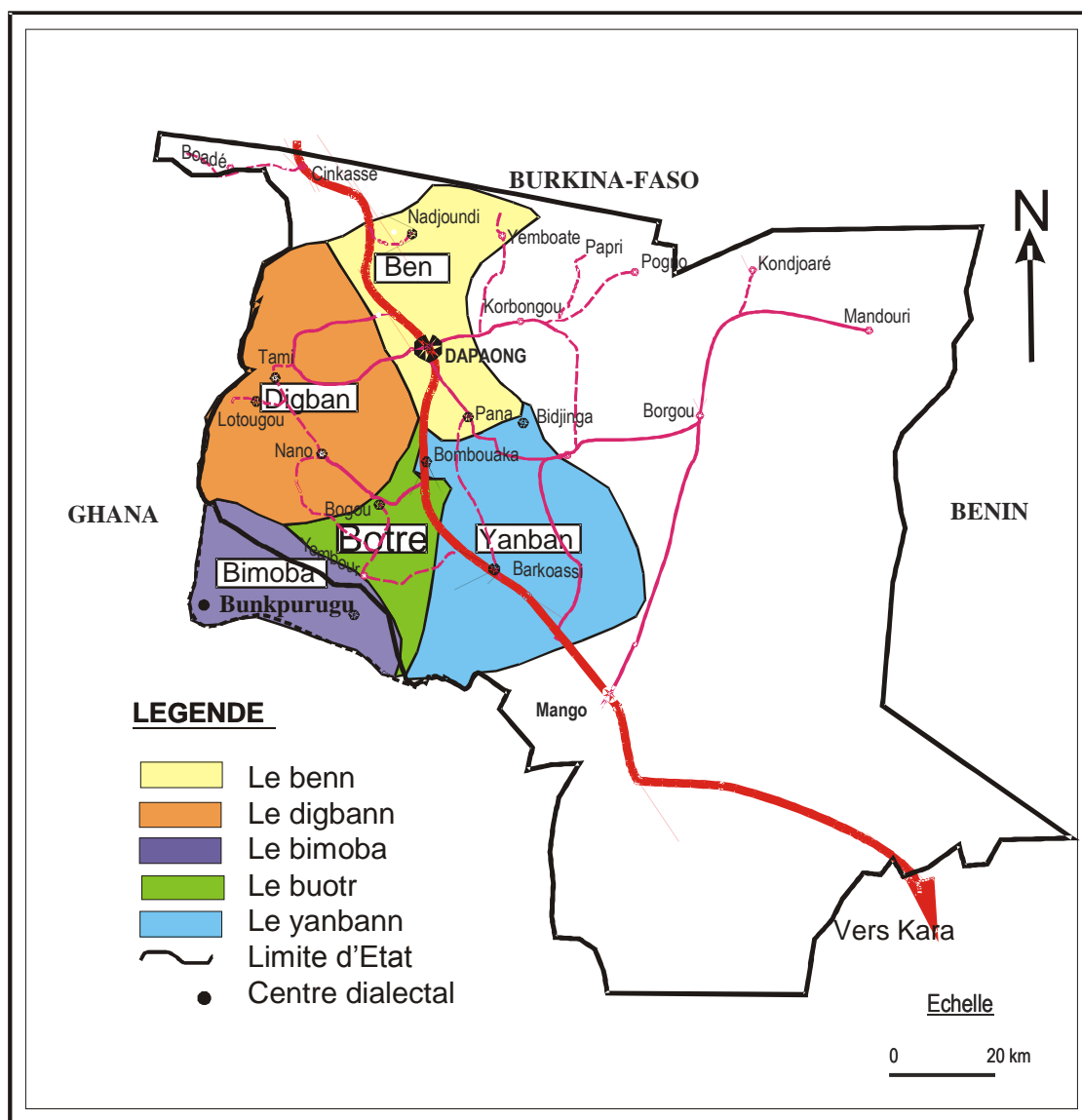
Ces quatre cantons comptent au moins sept villages chacun. Doukpolou est composé, entre autres, des villages de Doukpolou, Malagou, Bakokt, Nabine, Sikbaog, Liek, Matougou, Gbadagou, Gbankone. Le canton de Lokpanou regroupe des villages dont les plus importants sont Lakpano, Dotik, Brouk, Pok, Lokporouk, Kpanmoak, Naok. Dans le canton de Mamprougue, on peut citer Mamproug, Tabimong, Tolong et Djapak, comme villages importants. Les villages de Saong, de Tanyèn, de Gbada-kounkogue, de Tomoni, de Nadong, se trouvent dans le canton de Sangou.

Pour les locuteurs de la variante, le glossonyme est "**muar**" tandis que l'ethnonyme est "**muab**"; le toponyme, quant à lui, est désigné par "**muauk**".

De façon générale, il faut retenir que les locuteurs des différentes variantes dialectales de la langue **moba** se comprennent sans difficulté majeure.

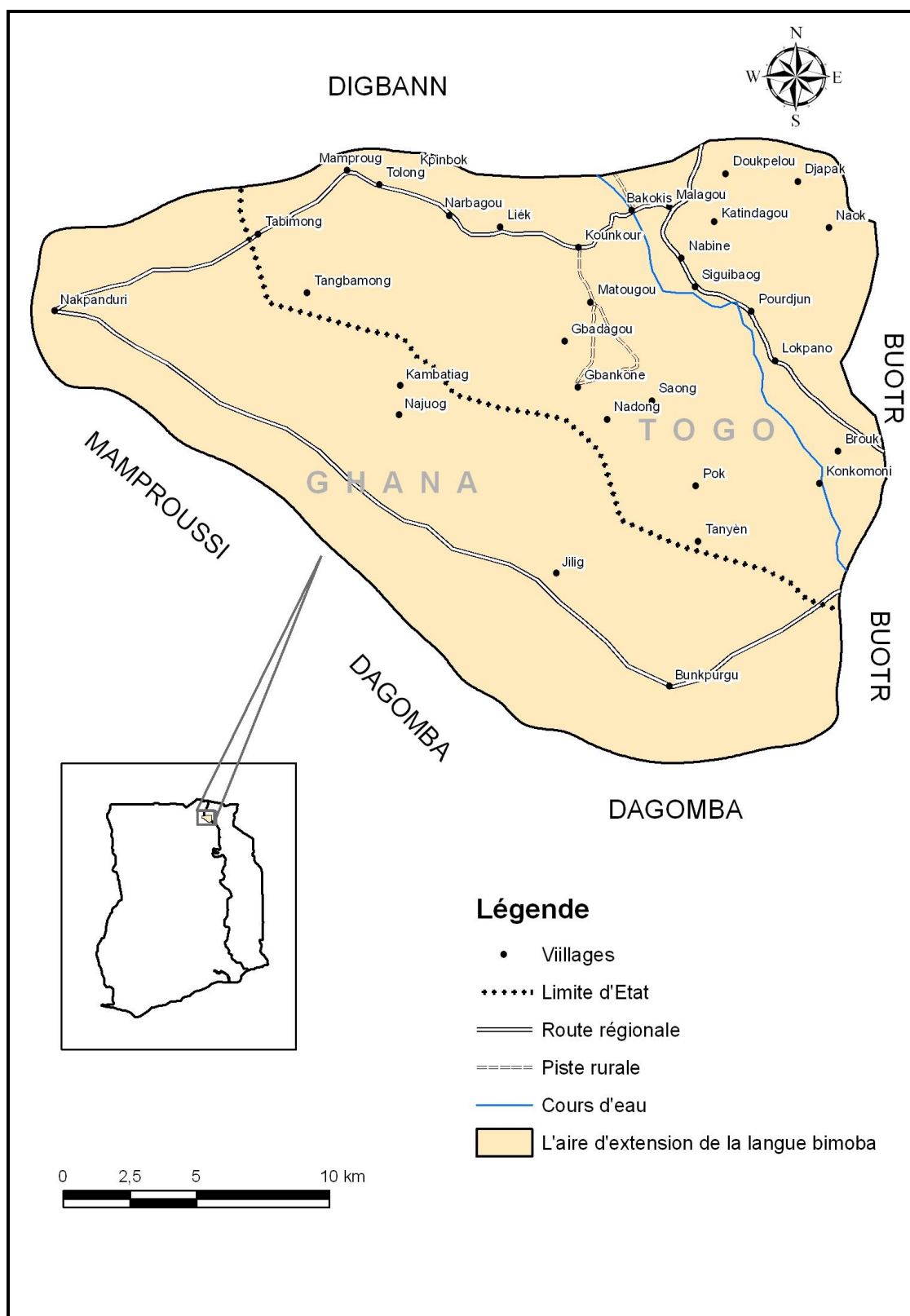
Les cartes 2 et 3 ci-dessous portent respectivement sur les variantes dialectales de la langue **moba** (carte 2) et sur l'aire d'extension de la variante **bimoba** (carte 3).

Carte 2 : carte dialectale moba.



Source : Gangué Minlipe Martin (2008)

Carte 3 : L'aire d'extension de la variante bimoba



Source : Douti (2010), Travaux de terrain

2.2. Les locuteurs du moba

Les données démographiques, l'origine des **Moba** et les activités des locuteurs du **moba** sont les principaux points développés dans la présente section.

2.2.1. Les données démographiques

Au Togo, les locuteurs du **moba** étaient estimés, en 1970, à quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante et onze (95.371) pour l'ensemble du pays dont quatre-vingt dix mille sept cent quatre-vingt-sept (90787) pour les Savanes seules. Ces données démographiques ont sensiblement augmenté après une décennie, puisque le recensement de 1981 donnait cent quarante-six mille cent vingt-deux (146.122) locuteurs de la langue, soit 5,4% de la population togolaise.

Au Ghana, les locuteurs du **moba** étaient estimés, en 1960, à trente-deux mille (32 000), selon Jacobs (1970).

Récemment, Grimes (2000, vol1) dénombrait cent quatre-vingt-neuf mille quatre cents (189400) locuteurs **moba** au Togo (données de 1991), soixante-treize mille sept cents (73 700) au Ghana et mille huit cents (1800) au Burkina Faso. En somme, le nombre des locuteurs du **moba** s'élève, selon Grimes, à **deux cent soixante-quatre mille neuf cents (264900)** pour l'ensemble des trois pays où la langue est parlée.

Sur l'ensemble des locuteurs du **moba** au Togo, il faut noter que la direction des Affaires Sociales de la Région des Savanes, en l'an 2000, estimait à 7034 environ le nombre de ceux qui lisent et écrivent dans leur langue.

La population **moba** se caractérise par une croissance moyenne annuelle de 2,8%, une inégale répartition spatiale et une mobilité géographique remarquable. Le seul centre urbain au Togo est Dapaong. En tenant compte du taux d'accroissement naturel, on pourrait estimer les locuteurs du **moba** à environ trois cent cinquante mille (350000) en 2010.

2.2.2. Origine des Moba

Au plan historique, l'origine des locuteurs du **moba** est très complexe. L'ethnogenèse

des Moba est issue des bouleversements provoqués par des guerres tribales et des famines qui précipitèrent vers les Savanes du futur Togo, des populations en provenance de l'ouest et du nord-est. Ces populations étaient essentiellement composées des Mamproussi et des Gourmantché. En effet, la dislocation de l'empire Songhaï à la fin du seizième siècle a eu des répercussions sur la sécurité des Gourma et engendrèrent comme conséquence immédiate, le déplacement de certains clans Gourma qui vinrent s'imposer, par la force des armes, aux populations autochtones d'alors¹¹.

2.2.3. Les activités des Moba

Les **Moba** constituent un peuple d'agriculteurs et d'éleveurs. Ils se distinguent par leurs us et coutumes.

Au plan agricole, les Moba, comme les autres populations des Savanes, pratiquent des cultures vivrières. Les produits agricoles sont principalement les céréales (mil, maïs), les tubercules (patate douce), les oléagineux (arachide, sésame), les légumineuses (haricot, va.ndzou, soja) et le coton. Cette agriculture ne s'exerce qu'en concordance avec le cycle saisonnier des Savanes : une saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril.

Pour ce qui concerne les produits de l'élevage du gros bétail, on peut citer : les bœufs et les ânes. Pour le petit bétail, on peut citer les chèvres, les moutons, et les porcs. La Région des Savanes, en général, est le lieu le plus adapté où l'élevage des volailles telles que les pintades, les poules et les pigeons, réussit avec facilité.

Au plan coutumier, les Moba observent des rites initiatiques organisés à l'intention des jeunes garçons et filles de seize (16) à vingt (20) ans. Cette initiation a un but social. En effet, les jeunes sont autorisés au mariage après l'initiation. Les familles moba sont des familles larges où le grand-père vit avec ses fils et ses petits-fils voire ses arrière-petits-fils¹². Ils habitent dans des concessions conçues en cases rondes couvertes de paille tressée et alignées, à la manière des satellites solaires, autour d'un vestibule central servant de lieu d'accueil ou de rencontre des membres de la famille. La maisonnée est dirigée par le grand-père de la famille tandis que le chef coutumier règle les conflits du village.¹³

¹¹ Ces autochtones seraient probablement les Moba

¹² Caractéristique des familles d'autrefois qui n'est plus de rigueur aujourd'hui

¹³ Aujourd'hui, c'est le chef canton qui règle les conflits dans les villages

CHAPITRE III :

RAPPELS DES ELEMENTS PHONOLOGIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES

Il s'agit de reconduire dans ce mémoire, les résultats systématiquement établis lors des différentes descriptions des structures de la langue **moba**. Ces rappels sont essentiellement structurés en rappels des éléments phonologiques¹⁴ et morphosyntaxiques¹⁵.

3.1. Rappels des éléments phonologiques

Nous présentons ci-dessous les phonèmes consonantiques et vocaliques de même que les tonèmes du **moba**.

3.1.1. Les phonèmes consonantiques

Le système consonantique de la langue **moba** comporte vingt (20) phonèmes classés comme suit:

Tableau 1:

Phonèmes		Labial	Alvéolaire	Palatal	Vélaire	Labio-vélaire
Occlusives	Sourdes	P	t	c	k	kp
	Sonores	B	d	ʃ	g	gb
Nasal		M	n	ɲ	ŋ	ŋm
Continu		F	s	j	w	
Liquide			l			

Kantchoa (1994)

¹⁴ Source : Kantchoa (1994 et 2006)

¹⁵ Source : Bakpa (2006)

3.1.2. Les phonèmes vocaliques

On distingue six (6) phonèmes vocaliques dans la langue

Tableau 2:

Pt d'art. Aperture	Antérieures	Centrale	postérieures
minima	i		u
2 ^e degré	e		o
3 ^e degré			ɔ
maxima		a	

Source: Kantchoa (1994)

3.1.3. Distribution des phonèmes

Les phonèmes consonantiques et vocaliques ont une distribution non proportionnelle dans la langue **moba**.

3.1.3.1. La distribution des phonèmes consonantiques

Toutes les consonnes peuvent apparaître en position initiale. Par contre, l'analyse du système a fait ressortir que seules les occlusives sonores **/b/**, **/d/** et **/g/**, la latérale **/l/** et les nasales **/m/** et **/n/** apparaissent à la finale.

Par ailleurs, en finale de mot ou de syllabe fermée, l'opposition entre les occlusives alvéodentales **/t/**, **/d/**, les occlusives palatales **/k/**, **/g/** et les occlusives bilabiales **/p/**, **/b/** se neutralise. En bimoba, la neutralisation se fait en faveur des sourdes avec les deux premières oppositions et en faveur de la sonore avec la dernière opposition de sorte qu'il en résulte trois archiphonèmes, à savoir : **/T/**, **/K/** et **/B/**.

Les différents descripteurs du **benn** ont préféré noter dans leurs travaux, les occlusives sonores **/b/**, **/d/** et **/g/** à la position de neutralisation plutôt que les sourdes. Dans le cas précis de la présente étude sur le **bimoba**, nous avons préféré noter les archiphonèmes **/b/**, **/t/** et **/k/**¹⁶ qui ont une plus grande distribution que les sonores.

¹⁶ En effet, dans le bimoba, les occlusives sonores **/d/** et **/g/** en position médiane et finale sont phonétiquement l'un après l'autre prononcées **[t]** et **[k]** alors que **/b/** est toujours prononcée comme telle. Cette influence phonétique a motivé le choix de leur notation dans cette transcription.

3.1.3.2. La distribution des phonèmes vocaliques

Les voyelles ne se rencontrent pas en position initiale. Par contre, elles peuvent toutes apparaître dans les positions médiane et finale. Elles peuvent aussi parfois apparaître seules.¹⁷ Dans la langue **moba**, il n'est pas rare de rencontrer des séquences de deux à trois voyelles en position médiane et finale comme le précise le tableau suivant:

Tableau 3: séquences de trois voyelles attestées en position médiane et finale.

	i	u
ii	+	+
ia	+	0
ee	+	0
aa	+	0
ɔɔ	+	0
oo	+	0
uu	+	+

Source: Kantchoa (1994)

+ = Possible d'ajouter une voyelle aux autres

0 = Pas possible d'ajouter de voyelle

3.1.4. Le système tonal

Le système tonal du moba comporte trois tonèmes simples: haut, moyen et bas

Tableau 4: classement des tonèmes:

Régistre	Symboles
Haut	□
Moyen	-
Bas	□

Source: Kantchoa (1994)

¹⁷ Cas des pronoms personnels **b** 'tu' et **u** 'il'

Ces trois tonèmes peuvent se réaliser à des niveaux relativement plus hauts ou plus bas suivant le tonème qui les précède ou qui les suit. Cette situation crée d'autres tons à des niveaux différents. Ce sont les tons modulés, interprétés comme résultant de la rencontre de deux tons ponctuels. Les tons modulés sont résumés dans le tableau ci-dessous:

Tableau 5: les tons modulés

Registre	Symboles
Haut-Moyen	□ ⁻
Haut-Bas	□□
Moyen-Haut	⁻ □
Moyen-Bas	⁻ □
Bas-Haut	□□

Source: Kantchoa (1994)

En **bimoba**, seuls les tons modulés haut-moyen, moyen-bas, bas-haut et bas-moyen sont attestés.

3.1.5. La syllabe.

La syllabe est composée d'au moins une unité phonématique et porte au moins un des trois tonèmes de la langue. Elle peut constituer à elle seule un monème et fonctionner dans l'unité supérieure qui est le mot.

- Syllabes primaires¹⁸

Elles sont de deux types:

- . Les syllabes primaires ouvertes représentées par **CV**, **CV1V1** et **CV1V2**;
- . Les syllabes primaires fermées de structure **CVC**, **CV1V1C** et **CV1V2C**.

- Syllabes secondaires¹⁹

¹⁸ et ¹⁹ Terminologie employée par Russel et reprise par Kantchoa.

Elles sont représentées par les quatre séquences suivantes: **VV, VC, V** et **C**

La séquence **VV** est toujours **V1V1** telles que |aa| ou |ii|, tandis que la séquence **VC** suit toujours une syllabe primaire et se réalise **-ug** ou **-uŋ**. La syllabe secondaire **V** peut précéder ou suivre une syllabe primaire. Elle représente les pronoms **i** ‘‘vous’’, **a** ‘‘tu’’ et **u** ‘‘il’’. La syllabe **C**, comme la syllabe secondaire **V**, peut précéder ou suivre une syllabe primaire. C’est le cas des pronoms humains **t** ‘‘nous’’ et **l** ‘‘il (non humain)’’.

3.1.5. Processus phonologiques: consonnes et voyelles

Dans le cadre de cette analyse, nous ne traiterons que des processus phonologiques qui permettent de comprendre certains aspects du système verbal.

a- Processus touchant les consonnes

- Assimilation de la nasale alvéolaire par la consonne subséquente. Ce phénomène est illustré par le tableau ci-dessous.

Tableau 6:

Nasale alvéolaire	Nb	Ng	Nk
	mb	ŋg	ŋk

Source: Kantchoa (1994)

b- Processus touchant les voyelles

- Assimilation de **-ùg** par la voyelle finale du radical

(1) Exemple:

/pèè+ùg/ : [pìèòkⁿ]

- Dissimilation dans les séquences de voyelles d’aperture médiane.

. Cas de la voyelle antérieure mi-fermée

(2) Exemple:

/e/ : {[i]/-+e}

/pèèl/ : [pìèl] ‘‘ avoir récolté’’

. Cas de la voyelle postérieure mi-fermée

(3) Exemple:

/o/ : {[u]/-+o}

/sōōl/ : [sūōl] “attraper”

. Cas de la voyelle postérieure mi-ouverte

/ɔ/ : {[u] / + [ɔ]}

(4) Exemple:

/cɔɔ/ : [cua] “couper”

3.2. Rappels des éléments morphosyntaxiques

Les éléments morphosyntaxiques sur lesquels portent les rappels concernent le nominal, le verbal et l’adjectival.

3.2.1. Le nominal²⁰

Le **moba** est une langue à classes. Il emploie un système de suffixes pour former les noms singuliers et les noms pluriels. On y dénombre douze nominants.

Schéma 3: Les classes nominales

Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
1 -∅	I 2 -b`	púò	púób` “femmes”
	II 3 -nba	báà	báá-nbà “père(s)”
4 -`g	III	tīīg`	tīīd-îi “arbre(s)”
5 -úù	IV	sàn-úù	sàn-îi “chemise(s)”
6 -b`	V	mò-b`	mò-îi “bouche(s)”
8 -ùg	VI	dīē-ùg	dīē-d` “case(s)”
10 -l`	VII	bób-l`	bób-áà “jarre(s)”
	VIII	dàà-m`	“boisson”
	11 -áà		
	12 -m`		

Dans un énoncé à support verbal, le nominal (N) peut être sujet (S), objet (O¹) ou circonstant (C) :

N/S + V/P ± [N/O¹] ± (N/C)

[.] Correspond à “terme dont la présence est directement exigée par le procès envisagé”.

(.) Correspond à “terme facultatif”

²⁰ Source: Kantchoa (2005)

L'ordre des termes est en général fixe, excepté celui du circonstant.

(5) Exemple:

b_{N/S} **bīdl**_{V/P} **lígíí**_{N/O}¹ **dínné**_{N/C}

/il/distribuer+ipf./ gens/argent/aujourd'hui/

“Aujourd'hui, on distribue de l'argent aux gens.”

Le nominal peut se prédiquer dans un énoncé à support non verbal. Dans ce cas, il est accompagné d'un morphème prädicatif.

Son schème est donc **N+Prädicatif**

(6) Exemple :

pèèòg_{N-òPräd}

/mouton+prädicatif/

“C'est le mouton.”

3.2.2. Le verbal²¹

Kantchoa (2006) a découvert quatre formes verbales: les perfectifs réel et irréel, d'un côté et les imperfectifs réel et irréel de l'autre. Au plan formel, les imperfectifs sont identiques. Selon les travaux de Kantchoa (2006), le perfectif irréel est la forme de base de laquelle dérivent les autres. Par ailleurs, il subdivise les formes en verbes monoaspectuels et en verbes pluriaspectuels. Dans ses travaux, ce sont les verbes pluriaspectuels qui sont soumis aux variations tonales.

(7) Exemples :

(a) avec un verbe pluriaspectuel

bāā “tombe!”

ù bāà “il tombe”

ù bāá “il est tombé”

(b) avec les verbes monoaspectuels

²¹ Source: Kantchoa (2005 et 2006)

yèndú bé	“Dieu existe”
ù bɔ̀ən	“il est noir”

Dans un énoncé verbal, le verbal est le prédicat. Il peut se prédiquer avec un nominal (sujet) ou sans support. Le schème d'énoncé est N/S + V/P dans le premier cas et V/P dans le second, (V/P étant le schème du verbal).

(8) Exemple

bīg`_{N/S} bāā_{V/P}	“l'enfant tombe”
bāā_{V/P}	“tombe”

Le verbe peut être précédé ou suivi d'une particule verbale; dans ce cas, on aura comme schème:

(Part.)+V/P+(Part.)

(9) Exemple

íí_{Par.+V/P} dī`	“sois en train de manger”
dī_{Part.+V/P+Part.} m̀àn	“mangez!”

3.2.3. L'adjectival²²

L'adjectival est défini par plusieurs critères distinctifs, tels que sa fonction, sa compatibilité à la dérivation et avec n'importe quel suffixe nominal. L'adjectif modifie le nom en formant avec lui un syntagme épithétique. Il reçoit la marque du substantif qu'il qualifie tout en s'insérant entre ce dernier et son marqueur de classe.

(10) Exemples:

(a) avec l'adjectif **mɔ̀ən** ‘rouge’ et le substantif **b̀òn-g** ‘âne’

b̀òn-mɔ̀ən-g
/âne-roux-sfn+sg/
“un âne roux”
b̀òn-mɔ̀ən-íí
/âne-roux-sfn+pl/
“des ânes roux”

²² Source : Bakpa (2005)

(b) avec l'adjectif **mɔ́én** ‘rouge’ et le substantif **gbà̀n-l** ‘ceinture’

gbà̀n-mɔ́én-l

/ceinture-rouge-sfn+sg /

‘ceinture rouge’

gbà̀n-mɔ́én-á

/ceinture-rouge-sfn+pl/

‘ceintures rouges’

(c) avec l'adjectif **mɔ́én** ‘rouge’ et du substantif **sɔ̀m** ‘sang’

sɔ̀m-mɔ́én-m

/sang-rouge-sfn/

‘sang rouge’

Schème: bn+adj+sfn

En outre, l'adjectif peut être formé à partir de l'ensemble des bases nominale et verbale et d'un suffixe nominal.

(11) Exemple:

nùgl ‘igname’

púl ‘fumer’

nùg-púl+g+l

/igname-fumer+Pf.-sfn+sg/

‘une igname fumée’

Schème: bn+[bv+dér.]+sfn

DEUXIEME PARTIE

LES FORMES VERBALES

ET

LES BASES VERBALES

CHAPITRE IV : LES FORMES VERBALES

Ce chapitre est consacré à l'étude des formes verbales. Il se subdivise en trois sections. La première section porte sur la problématique de l'inventaire des formes verbales. La deuxième traite de l'inventaire des schèmes syllabiques et tonals, tandis que la troisième a trait à la présentation du système de conjugaison.

4.1. Problématique de l'inventaire des formes verbales

Les langues Gur en général, et celles du sous-groupe Gourma en particulier, disposent d'un système verbal très complexe. C'est un trait bien connu des chercheurs qui, à l'instar de Bonvini (1988), Takassi (1996) ou Kantchoa (2006), ont consacré leurs travaux à l'étude de ces langues.

Pour rendre compte de toutes les formes verbales de la langue, avec notamment la prise en compte de toutes les variations tonales et segmentales, nous avons eu recours à quatre distinctions.

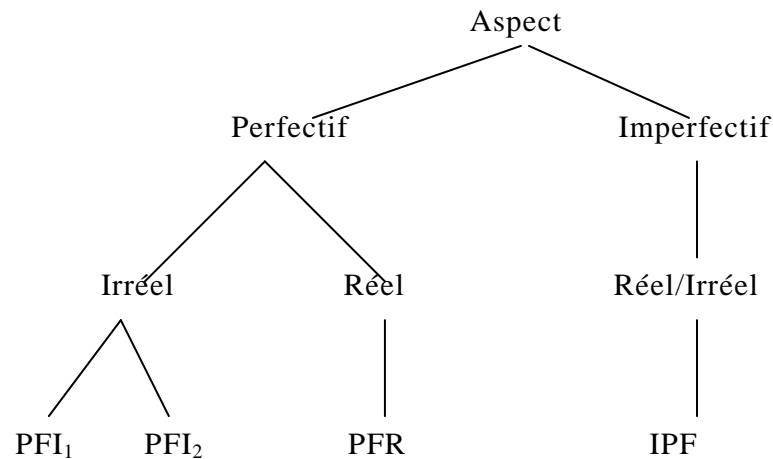
Les deux premières distinctions sont relatives à l'opposition perfectif / imperfectif et à l'opposition réel/irréel. Quant aux deux dernières, elles ont trait à l'opposition verbes monoaspectuels/verbes pluriaspectuels et à l'opposition verbes à aspect inhérent/verbes à aspect dérivé.

Par rapport aux deux premières distinctions, il est important de noter que le système verbal du **bimoba** est basé sur quatre formes contrastées, impliquant les aspects perfectif et imperfectif combinés aux modes réel et irréel.

Pour rendre compte de cette double distinction, nous nous sommes inspiré du cadre ci-après qui est celui élaboré par Brigitte Reineke dans un article sur le système aspectuel du ditammari²³. L'adaptation de ce cadre de description permet de rendre compte aisément du système verbal du **bimoba**.

²³Reineke (2000)

Schéma 4 : L'opposition perfectif-imperfectif et l'opposition réel-irréel



PFI₁= **Aoriste**, PFI₂= **Impératif**, PFR= **Perfectif** et IPF= **Imperfectif**

L'aspect perfectif couvre des actions considérées comme complètes, alors que l'aspect imperfectif couvre des actions marquant le progressif ou l'habituel.

Le mode réel est usité dans de nombreuses propositions assertives. Il a trait à un processus ou à un état considéré comme existant. Le mode irréel est usité dans des propositions impératives et optatives ainsi que dans l'expression du futur. Il porte sur un processus ou un état considéré comme possible, souhaitable ou nécessaire. Les quatre formes incarnent aussi bien l'aspect que le mode ; Néanmoins, la forme PFI₂ (**Impératif**) met plus l'accent sur le mode que sur l'aspect.

Ainsi, dans le schéma ci-dessus, la forme désignée par :

- **Aoriste** (Aor.) recouvre aussi bien la forme de citation au perfectif, le futur perfectif que le subjonctif perfectif ;
- **Impératif** (Imp.) ne comporte que la forme spécifique de l'impératif perfectif dévolue au mode irréel. Par souci d'éviter la confusion entre cette forme spécifique et les autres expressions modales, nous précisons que les réel et irréel peuvent être marqués par des particules pré-verbales. Par ailleurs, les pronoms servent parfois de traits distinctifs de mode avec les formes de l'aoriste et de l'imperfectif.
- **Perfectif** (Pf.) correspond en fait au perfectif réel ;

- **Imperfectif** (Ipf.) recouvre tant le futur imperfectif, l'impératif imperfectif que le subjonctif imperfectif.

NB : Nous n'avons seulement mis en relief que les formes qui se particularisent. Par exemple, les formes des modes réel et irréel, qui se neutralisent à l'aspect imperfectif, sont représentées une seule fois.

La distinction entre ces quatre formes est faite au moyen des suffixes tant segmentaux que tonaux. Pour illustrer ces quatre formes, nous nous sommes inspiré d'un tableau élaboré par Russell dans sa thèse de masters sur *La phonologie du moba*²⁴. Dans ce travail, le tableau élaboré par Russell est modifié pour des raisons d'adaptation. Puisque, selon le diagramme ci-dessus, le perfectif présente trois formes distinctes, contrairement à l'imperfectif qui en présente une seule.

Il est à noter que les places respectives des termes indiquant l'aspect et le mode sont inversées dans notre tableau, en raison du fait que nous privilégions l'aspect au mode.

Tableau 7 : L'organisation des formes verbales sur la double base de l'aspect et du mode

ASPECT					
Perfectif			Imperfectif		Glose
Irréel		Réel	Réel	Irréel	
Aoriste	Impératif	Perfectif	Imperfectif		
Gbāk	gbákn	Gbák	gbákn		“remuer”
gòt̃	gòtl̃	gòt	gòlí		“regarder”
téb	tèbn	tèb̃	tèèb		“soigner”
bū	búñ	bū	bū̃		“juger”
bùùñ	bùúnt	bùùn	bùù		“enfouir”

Avant de donner l'inventaire des schèmes verbals, il s'avère nécessaire de souligner que tous les verbes du **bimoba** ne sont pas soumis aux variations comme le présente le tableau ci-

²⁴cf Russell (1985)

dessus. Les verbes qui sont soumis aux variations sont pluriaspectuels et ceux qui s’y dérobent les monoaspectuels. Cette distinction correspond en gros à la distinction entre verbes d’action et verbes d’état.

Au regard de tout ce qui précède, nous avons retenu pour la présentation des schèmes des verbes pluriaspectuels, un schéma à six (6) colonnes avec les étiquettes suivantes :

- N° de série du schème
- Aoriste (Aor.), forme de base ;
- Imperfectif (Ipf.), forme modifiée de la base ;
- Perfectif (Pf.), forme modifiée de la base ;
- Impératif (Imp.), forme dérivée de la base,
- Glose

Voici à titre d’illustration le schéma simplifié du tableau ci-dessus.

Schéma 5

N°	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	gbāk	gbákn	gbák	gbākn	“remuer”
2	gòt̄	gòtl̄	gòt	gòlí	“regarder”
3	téb	tèbn	tèb̄	tèèb	“soigner”
4	bū	bún̄	bū	bū̄	“juger”
5	bùùn̄	bùúnt	bùùn	Bùù	“enfouir”

4.2. Inventaire des schèmes segmentals et tonals

Pour rendre compte du système verbal et du nombre optimal des formes verbales du **bimoba**, nous avons procédé à un premier classement systématique à partir de mille deux cent dix-neuf (1219) verbes. Ce classement a consisté à regrouper les formes de bases (aoristes) qui présentent les mêmes schèmes syllabiques au départ et qui varient sous les autres étiquettes (impératif, perfectif et imperfectif). La même démarche est adoptée pour le classement des schèmes tonals.

Cette démarche nous a permis d’identifier pour les verbes pluriaspectuels douze cadres structurels qui varient en quarante-huit séries de schèmes syllabiques et neuf séries de schèmes tonals. Pour les verbes monoaspectuels, dix séries de schèmes syllabiques et cinq séries de schèmes tonals sont inventoriées.

La présentation des schèmes s'est faite au moyen des schémas contenant des séries de variations à partir d'un cadre structurel que représente la base verbale. La même démarche est adoptée pour le classement des séries tonales.

4.2.1. Schèmes syllabiques des verbes pluriaspectuels

La présentation des schèmes sera progressive, allant des formes les plus simples aux formes les plus complexes. Seront d'abord présentés les cadres structurels (structures de base) des syllabes ouvertes et ensuite ceux des syllabes fermées.

4.2.1.1. Les syllabes ouvertes

Elles sont composées de deux (2) monosyllabiques et d'un dissyllabique

A- Cadre²⁵ Structurel CV

Schéma 6: Il comprend six séries

Série ²⁶	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CV bū	CV-N bún	CV Bū	CV bū	''juger''
2	CV kó	CV-N kòn	CV-V Kòó	CV Kò	''Cultiver''
3	CV pī	CV-N píin	CV Pī	CV-VN pīin	''offrir''
4	CV kpē	CV-N kpén	CV kpé	CV-NC Kpēnn	''mourir''
5	CV lū	CV-N lún	CV Lū	CV-CN Lūnn	''jeter''
6	CV lā	CV-N lān	CV Lā	CV-VC Lāāt	''voir''

B- Cadre structurel CVV

Schéma 7: Il a deux séries.

Série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
-------	------	------	-----	------	-------

²⁵ Structure de base autour de laquelle varient les formes verbales

²⁶ Niveau de variation des formes verbales

1	CVV	CVV-N	CVV	CVV	
	bāā	bāàn	báá	báà	‘‘tomber’’
	bóí	bòìn	bòì	Bòí	‘‘demander’’
2	CVV	CVV-N	CVV	CVV-N	
	sùū	sùún	sùú	sùūn	‘‘allumer’’
	ḡùū	ḡùún	ḡùú	ḡùūn	‘‘piquer’’

C- La structure **CVCVV**

Les structures dissyllabiques dans le système verbal du **bimoba** sont sévèrement limitées. Il n'est attesté qu'un seul cadre structurel à leur propos. Ce cadre ne varie pas.

Schéma 8

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
CVCVV	CVCVV-N	CVCVV	CVCVV	
bálíí	bálíín	bálíí	bālī	‘‘admirer’’
kūmìì	kúmììn	kúmíí	Kūmī	‘‘rapporter’’

4.2.1.2. les schèmes des monosyllabes fermés

Les monosyllabes fermés sont représentés par les structures suivantes : **CVN, CVVN, CVC, CVVC, CVNC, CVCN, CVCC, CVVNC et CVCNC**

D- Cadre Structurel **CVN**

Schéma 9: Il a deux séries.

Série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CVN	CV-C-IN	CVN	CVN	
	pīn	pínín	Pīn	Pín	‘‘couvrir’’
2	CVN	CVN-C	CVN	CVN-C	
	gbèn^ˉ	gbènt[□]	Gbèn	gbènt^ˉ	‘‘pencher’’

I= insérée pour faciliter la prononciation de /n/. Elle est non-syllabique.

E- Cadre structurel **CVVN**

Schéma 10 : Il admet quatre variations.

série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
-------	------	------	-----	------	-------

1	CVVN	CVVN-C	CVVN	CVØ	
	būūn	búúnt	Búún	Bú	“pétrir”
2	CVVN	CVVN-C	CVVN	CVVØ	
	bùùn̄	bùúnt	Bùùn	Bùù	“enfouir”
3	CVVN	CVVN-C	CVVN	CVVN	
	dááǹ	dáánt	dáán	Dāān	“espérer”
4	CVVN	CVVN-C	CVVN	CVVN-C	
	pīn	pínt	Píin	Pīnt	“effacer”

ø= indique la perte de segments de la base.

F- Cadre structurel **CVC**

Schéma 11 : Les sept variations du cadre.

Série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CVC	CVC-N	CVC	CVC	
	kūl	kúrn	Kūl	Kúl	“forger”
2	CVC	CVC-N	CVC	CV-V-C	
	téb	tèbn	tèb□	Tèèb	“soigner”
3	CVC	CVC-N	CVC	CVC-VV	
	sūk	súkn	Sūk	Sūkū	“tremper”
4	CVC	CVC-N	CVC	CV(C)-VV	
	gòt̄	gòtl□	Gòt	gòlí	“regarder”
5	CVC	CVC-N	CVC	CV-VØ	
	gbàt̄	gbàtl□	Gbàt	Gbiá	“entendre”
6	CVC	CVC-N	CVC	CVC-N	
	gbāk	gbákn	Gbák	Gbākn	“remuer”
7	CVC	CVC-N	CVC	CVØ	
	bɔ̄it	bɔ̄étl	bɔ̄ét	Bɔ̄i□	“puiser”

G- Cadre structurel **CVVC**

Schéma 12 : Il a aussi six séries.

série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CVVC	CVV(C)	CVVC	CVVC	
	bààl̄	bàát	Bààl	bààt̄	“venir”
2	CVVC	CVVC-C	CVVC	CVVC-C	
	pīnt	píntl	Pínt	Pīntl	“déterrer”
3	CVVC	CVV(C)	CVVC	CVØ-C-N	

	lū̀l	lúút	Lúúl	lūbn	“lancer”
4	CVVC	CVVC-C	CVVC	CVØC-VV	
	nɔ̀ɔ̀ɔ̀b	nɔ̀ɔ̀ɔ̀bt	nɔ̀ɔ̀ɔ̀b	nɔ̀ɔ̀bī	“prendre”
5	CVVC	CVV(C)	CVVC	CVVØ	
	kpḕl	kpéét	Kpéél	Kpèè	“sculpter”
6	CVVC	CVV(C)	CVVC	CVØ	
	dù̀l`	dùút	Dù̀l	Dù	“raboter”

H- Cadre structurel **CVNC**

Schéma 13 : Il a cinq séries en distribution.

Série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CVNC	CVN(C)	CVNC	CV-V-NØ	
	lènn`	lènt□	Lènn	Lèèn	“vanner”
2	CVNC	CVNC-C	CVNC	CVNC-VV	
	ŋānb	ŋānbt	Nānb	Nānbíí	“arranger”
3	CVNC	CVNC-C	CVNC	CVNC-C	
	bānk	bānkt	Bānk	Bānkt	“ramollir”
4	CVNC	CVNC-C	CVNC	CVNC-C	
	mɔ̀ént	mɔ̀éntl	mɔ̀ént	Mɔ̀éntl	“labourer”
5	CVNC	CVNC-N	CVN	CV-V-N	
	lōnb	lónbn□	Lón	lṑn	“chercher”

I- Cadre structurel **CVCN**

Schéma 14 : Il se diversifie en quatre séries.

Série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CVCN	CVCN-C	CVCN	CVCN	
	jíkñ	jíknt	Jíkñ	Jiîkn	“crier”
2	CVCN	CVCN-C	CVCN	CVCN-C	
	pɔ̀ɔ̀bn	pɔ̀ɔ̀bnt	pɔ̀ɔ̀bn	pɔ̀ɔ̀bnt	“emballer”
3	CVCN	CVCN-C	CVCN	CVCØ-VV	
	dùkn`	dùknt□	dùkn`	dùkí	“méditer”

4	CVCN	CVCN-C	CVCN	CVCØ	
	gūbn	gúbnt	Gúbn	Gúb	‘‘endurer’’

J- Cadre structurel **CVVNC**

Schéma 15 : Il a trois séries.

série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CVVNC	CVVNC-C	CVVNC	CVVNC-C	
	jāānt	jáāntl	Jáānt	jāāntl	"bâiller"
2	CVVNC	CVVNC-C	CVVNC	CVVNØ	
	gb̄nt	gb̄intl	gb̄int	gb̄n	"écouter"
3	CVVNC	CVVNC-C	CVVNC	C(V2V1)Ø	
	jànt̄	jàntl̄	jànt	jài	"tourner (tête)"

K-Cadre structurel **CVCC**

Schéma 16 : Il se subdivise en cinq (5) séries.

série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
1	CVCC	CVC(C)	CVCC	CVC(C)	
	sūbl	súbt	súbl	Sūbt	‘‘devenir intelligent’’
2	CVCC	CVCC-C	CVCC	CVCC-C	
	lèbt̄	lèbtl̄	lèbt	lèbtl̄	‘‘changer’’
3	CVCC	CVC(C)	CVCC	CVCØ-VV	
	jībl	jíbt	jíbl	jībū	‘‘se débarbouiller’’
4	CVCC	CVC(C)	CVCC	CV-V-CØ	
	jàkl̄	jàkt	jàkl	jààk	‘‘escalader’’
5	CVCC	CVC(C)	CVCC	CVCØ	
	lùkl̄	lùkt̄	lùkl	Lùk	‘‘cranter, creuser’’

L- Cadre structurel **CVCNC**

Schéma 17 : Il a deux séries.

série	Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	Glose
-------	------	------	-----	------	-------

1	CVCNC	CVCNC-C	CVCNC	CVCNC	
	gāln̄t	gāln̄tl	gāln̄t	Gāln̄tl	“rincer”
2	CVCNC	CVCNC-C	CVCNC	CVCØ-VV	
	dābnt̄	dābnt̄l̄	dābnt	Dāb̄n̄	“cligner”

L'inventaire des schèmes syllabiques présenté au niveau de chaque cadre structurel permet d'affirmer qu'à partir de la forme de base (aoriste), les verbes pluriaspectuels présentent une triple variation, à savoir : variation à l'impératif, variation au perfectif et variation à l'imperfectif.

En effet, les formes de l'aoriste représentent les douze (12) structures de base. La stabilité des formes de cette étiquette a motivé son choix comme étant la forme de base variant sous les autres étiquettes. Les formes modifiées sont donc celles de l'impératif, du perfectif et de l'imperfectif.

Toutes les différentes formes verbales du **bimoba** peuvent se résumer en une liste plus réduite selon l'aspect et le mode de la manière suivante :

Schéma 18 :

	<u>Aspect</u>	<u>Mode</u>
1	C V	—
2	CVV	—
3	CVN	CVN
4	CVVN	CVVN
5	CVC	—
6	CVVC	CVVC
7	CVNC	CVNC
8	CVCN	CVCN
9	CVVNC	CVVNC
10	CVCC	CVCC
11	CVCNC	CVCNC
12	CVCVV	—
13	CVVCC	CVVCC
14	CVNCC	CVNCC
15	CVCCC	CVCCC
16	CVVNCC	CVVNCC
17	CVCNCC	CVCNCC

18	—	CVCCN
19	—	CVCVVN

Les contenus des deux colonnes présentées ci-dessus ne sont pas proportionnels. Le mode résume à ce niveau précis les structures de l'impératif et l'aspect celles de l'aoriste, du perfectif et de l'imperfectif. La première colonne, celle de l'aspect, manque de structures aux numéros 18 et 19, tandis que dans la seconde, celle du mode, on note l'absence de formes aux numéros 1 ; 2 ; 5 et 12. Les tirets remplacent les structures qu'on ne peut pas avoir à ces endroits, c'est-à-dire l'aspect ou au mode

4.2.2. Schèmes tonals des verbes pluriaspectuels

L'autre possibilité, concernant le classement des verbes pluriaspectuels, est celle qui les répartit selon les schèmes tonals suivants :

Schéma 19 : Présentation de neuf séries tonales identifiées.

Série	Aoriste	Impératif	Perfectif	Imperfectif	Glose
1	M pīt	H pítl	H pít	M Pīt	''essuyer''
2	M lēk	H lékn	M lēk	H Lék	''tourner''
3	M kāl	HB káln□	H kál	MB kāl□	''éventer''
4	H kún	B kùnìn	BH kùn□	B Kùn	''rentrer''
5	HB kpààl	BH kpàát	B kpààl	BH Kpàál	''paître''
6	MB fābn	H fábnt	H fbn	M Fābn	''se lamenter''
7	MB dāmì	HB dāmìn	H dámí	M Dāmū	''rêver''
8	HB nánì	B nànìn	B nànì	BH Nàní	''s'échauffer''
9	H mɔ́ɛnt	H mɔ́ɛntl	H mɔ́ɛnt	M mɔ́ɛnt	''rendre rouge''
10	BM bìt̄	BH bìtl□	B bìt	BM bìt̄	''démolir''

4.2.3. Schèmes syllabiques des verbes monoaspectuels

Ils sont composés des syllabes ouvertes et des syllabes fermées.

4.2.3.1. Les syllabes ouvertes

Elles sont les suivantes :

CV : **bī** “être mauvais”
 fò “être vivant”

CVV: **bíí** “être fermé”
 kpèé “être dans un vase”

CVCVV : **sàbìì** “être insipide”
 kúníí “être rond”

4.2.3.2. Les syllabes fermées

Elles sont représentées par les formes suivantes :

CVN : **bān`** “être mou”
 bɔ̀ɛn “être noir”

CVVN : **dēēn** “être exposé au soleil”
 pà̀n “être neuf”

CVC : **cēk** “être vigilant”
 pót “être trop mûr”

CVVC: **ɔ̀ɛ̀ɔ̀ɛ̀k** “être voilé”
 jíék “être tendu”

CVNC : **gónt** “être élevé”
 mínt “être minuscule”

CVCN : **póln`** “être pointu”
 jàln “être large”

CVCC: **pèkt** “être trop court”

4.2.4. Schèmes tonals des verbes monoaspectuels

Schéma 20 : cinq séries ont été inventoriées.

Série	Imperfectif	Glose
01	H	
	bé	“être (exister)”
	wáák	“être couvert”
02	M	
	dūā	“être couché”
	kūl	“être proche ou calé”
03	BH	
	dìá	“avoir quelque chose dans la main”
	mùú	“être muet”
04	B	
	tìàn	“être tendu”
	màlì	“être sucré”
05	MB	
	bān□	“être mou”
	gbēnk□	“être gros”

4.3. Présentation du système de conjugaison

Le système de conjugaison du **bimoba** est fondé sur la distinction entre verbes pluriaspectuels et verbes monoaspectuels.

4.3.1. Les verbes pluriaspectuels

Ils sont très nombreux dans la langue. Les pluriaspectuels se subdivisent en verbes à aspect inhérent et en verbes à aspect dérivé.

4.3.1.1. Les verbes à aspect inhérent

Les verbes à aspect inhérent se caractérisent par l'utilisation exclusive de la flexion tonale. Ils sont identiques au plan segmental et se répartissent en neuf séries selon les schèmes tonals qu'ils présentent à l'aoriste, au perfectif et à l'imperfectif. Toutes les formes de l'imperfectif sont prévisibles (dérivées) et théoriquement ne sont pas prises en compte dans le schéma ci-dessous.

Schéma 21 : Classement des verbes à aspect inhérent à partir du ton

série	Aor.	Pf.	Ipf.	Sens
01	H	H	M	
	mɔ́ént	mɔ́ént	mɔ́ínt	“rendre rouge”
	cɔ́éln	cɔ́éln	cɔ́íln	“respecter”
02	H	H	MB	
	wáá	wáá	wāà	“danser”
	ɔ́ék	ɔ́ék	ɔ́ík	“charpenter”
03	H	BH	B	
	kpél	Kpél é	kpél	“bourgeonner”
	ɲál	ɲàl é	ɲàl	“ramper aux fesses”
04	H	B	BH	
	kɔ́éí	kɔ̀èí	kɔ́éí	“vendre”
	bóí	bòí	Bòí	“demander”
05	M	M	H	
	mɔ́íɔ́í	mɔ́íɔ́í	mɔ́éɔ́é	“sucrer”
	kūl	kūl	Kúl	“forger”
06	M	M	MB	
	bāā	bāā	bāà	“tomber”
	jēē	jēē	Jēè	“labourer”
07	MB	H	M	
	fābn	fābn	fābn	“se lamenter”
	kūm̀̀	kúmíí	Kūm̄̄	“rapporter”
08	HB	B	BH	
	dónt	dònt	dònt´	“louer”
	nínk	nìnk	nìnk´	“remuer”
09	BM	B	BM	
	bìt̄	bìt	bìt̄	“démolir”
	kpàt̄	kpàt	kpàt̄	“déverrouiller”

4.3.1.2. Les verbes à aspect dérivé

En **bimoba**, plusieurs procédés sont utilisés lors du passage de la forme de base aux formes de l'imperfectif et de l'impératif, à savoir : suffixation, allongement consonantique ou

vocalique et alternance de segments. Pour le passage de la base à la forme perfective, un seul procédé est utilisé : l’allongement vocalique (cf supra 4.2.1.1 : A-2).

a- Procédé 1 : La suffixation

Elle ne concerne que les formes de l’impératif et de l’imperfectif.

Série 1 : suffixation de **-n** à l’impératif et / ou à l’imperfectif

Schéma 22

Imp	Ipf.	
dámì.n	dāmī	“rêver”
láá.n	láà	“rire”
máb.n	máb	“forcer”
bùk.n´	bùk.n̄	“porter à l’épaule”

Série 2 : suffixe **-t**, à l’impératif et / ou à l’imperfectif

Schéma 23

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
táàn	táán.t	táán	tāān	“crépir”
tíàn	tíán.t	tíán	tīān	“tonner”
bābn	bábn.t	bábn	bābn.t	“(se) mettre au bord”
dīn	dín.t	dín	dīn.t	“faire manger”

Série 3 : suffixes **-l** à l’impératif **-ii** et à l’imperfectif

Schéma 24

Imp.	Ipf.	
gòt.l´	gòl.íí	“regarder”
ḡmít.l	ḡmīl.īī	“couper”

La consonne finale de la base varie à l’imperfectif après suffixation : **-t** - → **l**.

Série 4 : suffixe **-l**, à l’imperfectif et à l’impératif

Schéma 25

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
būkt	búkt.l	búkt	būkt.l	“deviner”

pōōt póót.l póót pōōt.l “traverser”

b- Procédé 2 : Redoublement d’une séquence vocalique

Ce procédé ne concerne que les formes du perfectif et de l’imperfectif.

Série 5 : au perfectif, avec suffixe **-n** à l’impératif

Schéma 26

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
ɲú	ɲù.n	ɲù.ú	ɲù	“boire”
dó	dò.n	dò.ó	dò	“monter”
kpi	kpi.n	kpi.í	kpi	“tuer”

Série 6 : à l’imperfectif, avec suffixe **-n / -l** à l’impératif

Schéma 27

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
téb	tèb.n	tèb´	tèèb	“soigner”
bɔæk	bɔæk.n	bɔæk´	bɔɛɔæk	“ramper”
nūt	nút.l	nút	nūūl	“pousser”
jèt´	jèt.l´	jèt	jèèn	“dire”

La consonne finale de la base, **-t** est dissimulée en **-r** ou **-n** à l’imperfectif.

c- Procédé 3 : Alternances entre consonnes et entre consonnes et/ou voyelles.

Elles concernent toutes les formes.

Série 7 : entre consonne **-l** et consonne **-t**

Schéma 28

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
bàà.l	bàá.t	bàà.l	bàà.t	“venir”
fɔ̀iɔ̀i.l	fɔ̀éé.t	fɔ̀éé.l	fɔ̀iɔ̀i.t	“tarir”

Série 8 : entre consonnes **-l, -n, -t** et voyelle **-ii**

Schéma 29

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
sòk.l̄	sòk.t̄	sòk.l	sòk.íí	“laver”
jīb.l	jīb.t	jīb.l	jīb.īī	“se débarbouiller”
gàn.n̄	gàn.t̄	gàn.n	gàn.íí	“choisir”
būn.n	bún.t	bún.n	būn.īī	“sourdre”

d- Procédé 4 : Perte de segments consonantiques à l'imperfectif

Série 9 :

Schéma 30

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
lùkl̄	lùkt̄	lùkl	lùk	“creuser”
ɗɔɔ̄ɔ̄ɔ̄l̄	ɗɔɔ̄ɔ̄ɔ̄t̄	ɗɔɔ̄ɔ̄ɔ̄l	ɗɔɔ̄ɔ̄ɔ̄	“dormir”
fàbn̄	fàbnt̄	fàbn	fàb	“se coucher sur ventre”
sāān	sáánt̄	sáán	sāā	“aller”

e- Procédé 5 : Combinaison des procédés 4 et 2 (perte de segments et apparition de séquence vocalique)

Série 10 :

Schéma 31

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
gbàt̄	gbàtl̄	gbàt	gbìá	“entendre”
sìnn̄	sìnt̄	sìnn	sìnn	“frire”

f- Procédé 6 : combinaison des procédés 1 et 2 (suffixation et apparition de séquence vocalique)

Série 11 :

Schéma 32

Aor.	Imp.	Pf.	Ipf.	
pī	pín̄	pī	pīn̄	“offrir”
lā	lán̄	lá	lāāt	“voir”
lū	lún̄	lū	lūnn̄	“jeter”
kpē	kpén̄	kpé	kpēnn̄	“mourir”

4.3.2. Les verbes monoaspectuels

Les verbes monoaspectuels sont en nombre très limité en **bimoba**. Ils ne représentent qu'une centaine des mille deux cent dix-neuf (1219) verbes inventoriés. Comme leur nom l'indique, ces verbes sont marqués par un seul aspect. Ils sont toujours à l'imperfectif. Ils n'ont que cette forme-là.

Au plan sémantique, les monoaspectuels décrivent une qualité du constituant nominal assumant la fonction de sujet ou renseignent sur la position de ce dernier. Sur la base de ces considérations des caractéristiques des monoaspectuels, la linguiste Cox (1971) les appelle "verbes descriptifs".

Au plan formel, aucun critère ne permet de classer de façon significative les verbes monoaspectuels. Toutefois, dans la présente étude, nous avons eu recours au classement que Kantchoa (2006 : 150) a fait de ces verbes. En effet, il y est parvenu par la prise en compte du critère sémantique combiné au besoin avec quelques critères formels. Il subdivise alors les verbes monoaspectuels en quatre catégories :

- les verbes copulatifs
- les verbes adjectivaux
- les verbes de posture
- les autres verbes monoaspectuels

Dans la présente étude, les "verbes de posture" correspondent aux "verbes de position".

4.3.2.1. Les verbes copulatifs

Les verbes copulatifs ont pour fonction d'unir deux nominaux en fonction attributive ou situative. Ils se démarquent des autres par le fait qu'ils ne sont pas favorables à la dérivation.

Les copulatifs identifiés dans la variante sont les suivants :

bé	"être / exister"
káá	"être absent"
téé	"être (attribut)"
ηmàn	"être (attribut)"

4.3.2.2. Les verbes adjectivaux

Les verbes adjectivaux se distinguent des autres verbes monoaspectuels par un type spécifique de lexèmes, à savoir les verbo-nomino-adjectivaux. Ces lexèmes peuvent s'associer indifféremment aux verbants et aux nominants. Leur union avec les verbants donne des verbes et celle avec les nominants des noms. Ils jouent la fonction de qualifiant dans le syntagme épithétique. La plupart des verbes ingressifs dérivent des verbes adjectivaux. Ce groupe accueille favorablement les verbes qui ressemblent aux adjectivaux, mais qui ne comportent pas de lexèmes aptes à fonctionner dans des bases nominales.

bálí “être tiède”	bālk “devenir tiède”
mílí “être salé”	mīlk “devenir salé”
mìlì “être gluant”	mīlk⁻ “devenir gluant”
wákí “être dur”	wākl “devenir dur”

4.3.2.3. Les verbes de position

Ces verbes décrivent de façon spécifique la position dans laquelle se trouve le nominal en fonction de sujet. Ils ont un ton final spécifique : le ton haut.

bùú “être enfoui”	bùùn⁻ “enfouir”
cáá “être piqueté”	cāān “piqueter”
cííb “être fermé”	cībn²⁷ “fermer”
fīk´ “être fixé”	fīkn⁻ “fixer”

4.3.2.4. Les autres verbes monoaspectuels

Ce sont des verbes uniquement attestés à l'imperfectif. Ils sont caractérisés par un ton final moyen dans les cas suivants :

dīā “tenir”
mī “savoir”
mɔ̄ik “avoir”

²⁷ La voyelle longue –ii des formes CVVC devient brève à la suffixation de –n à la base

nān	“envier”
nīān	“désirer”

Au plan sémantique, « ces verbes peuvent être traduits par l'expression “être dans l'état de celui qui...” » ainsi que le précise Kantchoa (2006 : 153).

4.3.3. Le problème de la délimitation entre verbes pluriaspectuels et verbes monoaspectuels

Les verbes monoaspectuels, surtout les adjectivaux, et les verbes pluriaspectuels partagent les mêmes radicaux. Le passage d'une catégorie à une autre se fait au moyen de la dérivation.

(13) Exemple

Verbes monoaspectuels		verbes pluriaspectuels	
bé	“être là (existence)”	beîeî-1	“rester”
cīb	“être fermé”	cīb-n ²⁸	“fermer”
bāl-í	“être tiède”	bāl-k	“devenir tiède”
mɔ̄ik	“avoir”	mɔ̄ik-t	“s'enrichir”

En résumé, au regard de ce qui précède, on peut affirmer que par rapport aux autres dialectes du **moba**, le verbe de la variante **bimoba** est très complexe. Cette complexité du verbe est liée au nombre impressionnant des schèmes tant segmentaux que tonaux. L'ensemble des verbes du **bimoba** se subdivise en verbes pluriaspectuels et en verbes monoaspectuels. Les verbes pluriaspectuels se répartissent en douze cadres structurels présentant chacun des séries différentes. Ils sont constitués des verbes à aspect inhérent et des verbes à aspect dérivé. Les verbes monoaspectuels quant à eux se subdivisent en verbes copulatifs, adjectivaux, positionnels et autres. Il s'avère important de noter que la frontière entre verbes pluriaspectuels et verbes monoaspectuels n'est pas infranchissable, car on peut, grâce aux dérivatifs, passer d'une catégorie une autre.

²⁸ La voyelle longue –ii des formes CVVC devient brève à la suffixation de –n à la base

CHAPITRE V :

LES BASES VERBALES

La base verbale est l'élément auquel s'associe le verbe pour former un constituant verbal. La base peut consister en un lexème nu. Elle peut, en outre, être représentée par l'association d'un lexème et d'un ou plusieurs dérivatifs. Dans le premier cas, la base est dite simple tandis qu'elle est dérivée dans le second cas.

Les bases dérivées sont en nombre très important dans la langue contrairement aux bases simples qui y sont sensiblement rares. Si les bases dérivées concernent plus les verbes pluriaspectuels, les bases simples quant à elles sont souvent rencontrées avec les verbes monoaspectuels. L'étude des bases verbales se subdivise en trois sections, à savoir :

- la taxinomie des lexèmes ;
- la structure des bases verbales ;
- la dérivation verbale.

5.1. Taxinomie des lexèmes

Les bases verbales en **bimoba** se subdivisent en deux catégories selon qu'elles sont constituées de lexèmes verbo-nominaux ou de lexèmes verbo-nomino-adjectivaux.

5.1.1. Les lexèmes verbo-nominaux

Ils sont caractérisés par leur bivalence et leur aptitude de s'associer indifféremment aux verbes et aux nominants. Les verbes et les noms peuvent dériver de ces lexèmes.

(14) Exemple

Verbe	Nom (action de)
pòt	pòtú "couper"
dó	dònú "monter"
wóí	wòìjú "suivre"

Le « nominant » porte toujours un ton haut. Sa suffixation aux bases à syllabes fermées est directe. Mais il exige l'insertion de la consonne nasale /n/ ou /j/ entre lui et les bases verbales à syllabes ouvertes.

5.1.2. Les lexèmes verbo-nomino-adjectifs

Les lexèmes verbo-nomino-adjectifs partagent souvent les mêmes radicaux que les lexèmes verbo-nominaux. Ils sont aptes à assumer la fonction de qualifiant dans un syntagme épithétique.

(15) Exemples

Verbe		Nom		Syntagme épithétique
bɔ̀ɛ̀n	“être noir”	bɔ̀ɛ̀n-m	“noir”	sà-bɔ̀ɛ̀n-k ²⁹ “abeille noir”
pḕɛ̀n	“être blanc”	pḕɛ̀n-n	“blanc”	sà-pḕɛ̀n-k “abeille blanche”

5.2. Structure des bases verbales

Sous cette rubrique consacrée à l'analyse des structures des bases verbales, nous présentons dans un premier temps les schèmes syllabiques des cadres structurels des bases. Nous présentons ensuite successivement les bases simples et les bases dérivées.

5.2.1. Les schèmes syllabiques des bases verbales

Les schèmes syllabiques des bases verbales ne sont rien d'autres que les schèmes des douze cadres structurels inventoriés plus haut (cf. supra 4.2.1). Ils se subdivisent en syllabes ouvertes (3) et en syllabes fermées (9).

5.2.1.1. Les syllabes ouvertes

Elles sont représentées par les structures suivantes :

CV :	dī	“manger”
CVV :	sī	“toucher”
CVCVV :	dāmī	“rêver”

5.2.1.2. Les syllabes fermées

²⁹ Siāk “abeille” ; genre: III ; classe : 4

C'est le cas des cadres suivants :

CVN :	dīn	“faire manger”
CVC :	gbāk	“remuer”
CVVN :	sāān	“aller”
CVVC :	ncīcāb	“prendre”
CVNC :	bīnt̄	“bourgeonner”
CVCN :	fābn̄	“se coucher sur le ventre”
CVCC :	lūkl̄	“creuser”
CVVNC :	gbūnt	“écouter”
CVCNC :	gālt	“rincer”

Comme précisé plus haut (cf 3.1.3.1), les consonnes qui apparaissent en finale (-C) de verbes forment une liste réduite de cinq (5) phonèmes, à savoir : **/-b, -n, -t, -l, -k/**.

Les bases ayant plus d'une consonne en finale excluent la quasi-totalité des verbes monosyllabiques ouverts qui ne sont généralement constituées que d'une base simple.

5.2.2. Les bases verbales simples

Les bases verbales simples sont des bases constituées uniquement de lexèmes nus. Les structures de ces lexèmes ne peuvent être que celles des monosyllabes comme dans les exemples suivants :

(16) Exemple

bū	“juger (Aor.)”	lā	“voir (Aor.)”
ccīcī	“couper (Aor.)”	pī	“enterrer (Aor.)”

5.2.3. Les bases verbales dérivées

Les bases verbales dérivées sont celles qui sont élargies d'un ou de plusieurs dérivatifs.

(17) Exemples :

pcīb.n	“fermer (Aor.)”	bā.l	“tendre un piège (Aor.)”
pcīb.t	“ouvrir (Aor.)”	bā.t	“défaire un piège (Aor.)”

Selon Manessy (1975 : 32 et 33), « toute forme *CVC* ou *CVCC* est complexe et comprend, outre un radical *CV*, un ou deux élargissements consonantiques ». Le point de vue de Manessy n'est pas totalement applicable dans la présente étude. En effet, en bimoba, il existe, en dehors des bases verbales simples et dérivées, des bases verbales figées³⁰

(18) Exemples :

gàb "mordre (Aor.)"	pàt "déchirer (Aor.)"
ták "froisser (Aor.)"	gbāk "remuer (Aor.)"
lèbt "changer (Aor.)"	pōn "gicler (Aor.)"
bīl "gâter (Aor.)"	fābn "se lamenter (Aor.)"

5.3. La dérivation verbale

La dérivation verbale est régie par deux sortes de dérivatifs : les dérivatifs basiques et les dérivatifs annexes. Les dérivatifs basiques forment un tout avec le lexème ; leur contenu sémantique est difficile à cerner. Les dérivatifs annexes ne forment pas un tout avec le lexème. Il est possible de déceler distinctement leur contenu sémantique. Sous les deux titres suivants seront d'abord présentés les dérivatifs basiques et les problèmes liés à la délimitation des lexèmes. Ensuite, seront abordés les dérivatifs annexes.

5.3.1. Les dérivatifs basiques et les problèmes liés à la délimitation des lexèmes et des dérivatifs

La méthode utilisée pour la délimitation des lexèmes et des dérivatifs est celle de la commutation ou de l'appariement des verbes sémantiquement proches et contenant un lexème commun.

(19) Exemples : l'identification des dérivatifs **-n** et **-t**

bīl.n "fermer (Aor.)"	tāā.n "rassembler (Aor.)"
bīl.t "ouvrir (Aor.)"	tāā.t "dispenser (Aor.)"

Le procédé de commutation ne s'applique pas aux bases verbales figées, puisque leurs dérivatifs ne sont pas identifiables. Les bases figées présentent les mêmes structures que les bases dérivées, mais ne sont pas pourtant décomposables.

³⁰ Figées, parce que leurs dérivatifs sont soudés ; elles sont irréductibles en CV ou CVV

(20) Exemples

pūkt ‘‘décortiquer (Aor.)’’
pātk ‘‘devenir délinquant (Aor.)’’
lèbt ‘‘changer (Aor.)’’

Ces formes, lorsqu’elles sont privées des séquences supposées être dérivatives, ne peuvent être attestées dans la langue. Puisque la séquence lexème + dérivatif est figée, il est devenu impossible, en l’état actuel de la langue, d’identifier le contenu sémantique des dérivatifs **-t** ou **-k**. Ces types de dérivatifs sont dits basiques. Outre la catégorie des dérivatifs basiques, le **bimoba** connaît aussi des dérivatifs annexes.

5.3.2. Présentation des dérivatifs annexes

Les dérivatifs annexes sont des morphèmes qui, affectés à un lexème donné, forment avec lui une base. Leur contenu sémantique est difficile à cerner. Les dérivatifs annexes peuvent avoir chacun plusieurs valeurs. Leurs tons changent selon qu’ils apparaissent en position finale ou médiane. Ils n’ont pas de ton spécifique. Le nombre des dérivatifs annexes est limité en **bimoba**. En tout, six dérivatifs ont été identifiés: **-b, -n, -t, -l, -k et -ii**. Ils peuvent, au plan sémantique, se réclamer des valeurs ingressive, applicative, factitive, inversive, répétitive / durative ou injonctive.

5.3.2.1. Les dérivatifs à valeur ingressive

Ils mettent en relief le passage d’un verbe statif à un verbe de processus. Pour **Bonvini** (1988 : 72), « *c’est l’entrée dans l’état, le début du procès* ». Les dérivatifs à valeur ingressive sont : **-k, -n, -b, -l et -t**.

(21) Exemples

pɔ̀ɔ̀ɔ̀é	‘‘être en putréfaction (Sta.)’’	fān	‘‘être joli (Sta.)’’
pɔ̀ɔ̀ɔ̀è.k̄	‘‘pourrir (Aor.)’’	fān.k	‘‘devenir joli (Aor.)’’
mɔ̀ɔ̀ɔ̀n	‘‘être rouge (Sta.)’’	jāb	‘‘être beaucoup (Sta.)’’
mɔ̀ɔ̀ɔ̀n.n	‘‘devenir rouge (Aor.)’’	jāb.t	‘‘devenir beaucoup (Aor.)’’
wā̀al	‘‘être rare (Sta.)’’	sūb	‘‘être éveillé (Sta.)’’
wā̀a.b	‘‘devenir rare (Aor.)’’	sūb.l	‘‘devenir éveillé (Aor.)’’

5.3.2.2. Les dérivatifs à valeur applicative

Selon Manessy (1975), ces dérivatifs décrivent « *un procès appliqué à un objet bien défini* ». Ils sont les suivants : **-l, -t, -k, -n et -b**.

(22) Exemples

tēb.n	‘‘faire tenir (Aor.)’’	ḡān	‘‘être bon (Sta.)’’
tēb.l	‘‘soutenir quelque chose (Aor.)’’	ḡān.b	‘‘rendre bon (Aor.)’’
mḡān.n	‘‘devenir rouge (Aor.)’’	wāā.b	‘‘devenir petit (Aor.)’’
mḡān.t	‘‘rendre rouge (Sta.)’’	wāā.n	‘‘rendre petit (Sta.)’’
fān	‘‘être joli (Sta.)’’	ḡālī	‘‘être lisse (Sta.)’’
fān.k	‘‘rendre joli (Aor.)’’	ḡālk	‘‘rendre lisse (Sta.)’’

5.3.2.3. Les dérivatifs à valeur factitive ou causative

Ils marquent l’intervention délibérée dans le déclenchement de l’action. C’est une « *notion qui s’applique au procès qui est déclenché chez autrui* » (Bonvini 1988 : 72). Les dérivatifs **-n** et **-t** sont les suffixes qui confèrent cette valeur au lexème.

(23) Exemples

tēb.l	‘‘soutenir (Aor.)’’	tīā.l	‘‘se rappeler (Aor.)’’
tēb.n	‘‘faire tenir (Aor.)’’	tīā.t	‘‘faire rappeler (Aor.)’’

5.3.2.4. Les dérivatifs à valeur inversive

Selon Dubois (1991 : 268-269), l’inversif « *permet de donner au radical un sens contraire à celui qu’il a* ». La valeur inversive est assumée au moyen de deux paires de dérivatifs: **-n / -t** et **-l / -t**.

(24) Exemples

pāā.n	‘‘déposer (Aor.)’’	kū.l	‘‘mettre la cale (Aor.)’’
pāā.t	‘‘enlever (Aor.)’’	kū.t	‘‘enlever la cale (Aor.)’’
tīb.n	‘‘baisser (Aor.)’’	pū.l	‘‘mettre au feu (Aor.)’’
tīb.t	‘‘relever (Aor.)’’	pū.t	‘‘enlever du feu (Aor.)’’

5.3.2.5. Les dérivatifs marquant la valeur répétitive / durative

Ils sont en l'occurrence les dérivatifs **-ii**, **-t**, **-l** et **-n**

Ils se suffixent toujours à la base simple à laquelle ils signifient "être en train de".

a- Cas de **-ii**

sùk.l̄ "insulter (Aor.)"

gàn.n "choisir (Aor.)"

sùk.ḡ "insulter (Ipf.)"

gàn.ḡ "choisir (Ipf.)"

b- Cas de **-t**

tēn.n "réserver (Aor.)"

bàà.l̄ "venir (Aor.)"

tēn.t "réserver (Ipf.)"

bàà.t̄ "venir (Ipf.)"

c- Cas de **-l**

gb̄int "écouter (Aor.)"

pùnt̄ "traverser (Aor.)"

gb̄int.l " (Ipf.)"

pùnt.l̄ "traverser (Ipf.)"

d- Cas de **-n**

sìí "toucher (Aor.)"

bīl "déposer (Aor.)"

sìi.n̄ " (Ipf.)"

bīl.n "déposer (Ipf.)"

5.3.2.6. Les dérivatifs marquant la valeur injonctive

La valeur injonctive est assumée par la suffixation des dérivatifs **-n**, **-l'** et **-t'** aux bases verbales au mode impératif. Ces trois dérivatifs sont souvent marqués par le ton haut, sauf **-n** qui prend parfois le ton bas. Le mode impératif dont il est question est celui du perfectif irréal₂ (PFI₂) dont les formes sont spécifiques.

a- Cas de **-n**

sík "descendre (Aor.)"

pèb̄ "gifler (Aor.)"

sìk.n̄ "descends ! (Imp.)"

pèb.n' "gifle! (Imp.)"

b- Cas de **-l**

jèt ‘‘dire (Aor.)’’

jèt.l ‘‘dis ! (Imp.)’’

pààt ‘‘prendre (Aor.)’’

pààt.l ‘‘prends (Imp.)’’

c- Cas de **-t**

pēn.n ‘‘devenir blanc (Aor.)’’

pén.t ‘‘deviens blanc ! (Imp.)’’

lūū.l ‘‘lancer (Aor.)’’

lúú.t ‘‘lance ! (Imp.)’’

Nous classons dans le tableau suivant les dérivatifs et leurs valeurs

Tableau 7 :

Valeurs	Dérivatifs					
	-n	-t	-l	-k	-b	-ii
Applicative	+	+	+	+	+	-
Ingressive	+	+	+	+	+	-
Durative/répétitive	+	+	+	-	-	+
Inversive	+	+	+	-	-	-
Injonctive	+	+	+	-	-	-
Factitive	+	+	-	-	-	-

A la fin du présent chapitre, nous rappelons que l'analyse s'est essentiellement portée sur la taxinomie des lexèmes, la structure des bases verbales et la dérivation verbale. Nous avons identifié, au cours de l'analyse des bases, deux types de lexèmes : les lexèmes verbo-nominaux et les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux. Le **bimoba** ne connaît pas de lexèmes uniquement verbaux. En outre, douze schèmes syllabiques ont été identifiés et classés en deux catégories selon que les syllabes sont ouvertes ou fermées. Par ailleurs, toutes les bases sont soumises à la dérivation à part celles qui sont de structure **CV** ou **CVV**. L'identification des différents dérivatifs qui sont à la base de la diversification des formes verbales a été effective grâce au procédé de la commutation. Pour les cas où le procédé s'est révélé inopérant, nous avons pensé être en face de bases verbales figées. Par le fait qu'un lexème peut être élargi par un ou plusieurs dérivatifs pour la formation d'une seule et même réalité que nous avons désignée par '**base verbale**' aboutit au schème suivant : **Base verble= lexème +/-ⁿ dérivatif(s)**.

TROISIEME PARTIE

LES VERBANTS

ET

LES SPECIFICATIFS VERBAUX

CHAPITRE VI :

LES VERBANTS

Le verbe est caractérisé par le fait que sa base lexématique ou dérivée est associée à un système de morphèmes distincts de celui des noms. Ces morphèmes sont des prédicatifs verbaux que nous désignerons, à la suite de Claude Hagege, par le terme "verbant"³¹. Le verband constitue un réseau paradigmatic contenant des morphèmes à valeur aspectuelle (perfectif et imperfectif) et modale (réel et irréel). L'expression "système de conjugaison" n'est rien d'autre que le système différencié de ces morphèmes.

Le verband se suffixe toujours à la base. Son action sur cette dernière contribue à la configurer au rang des constituants syntaxiques. Il peut être considéré comme l'élément flexionnel du verbe. Il est reconnu, par son rôle, comme étant le morphème majeur qui permet de distinguer le verbe des autres catégories grammaticales de la langue.

Pour rendre compte de l'existence de différents verbants dans le **bimoba**, nous nous sommes particulièrement inspiré de la démarche développée par Takassi (1996 et 2000), respectivement dans sa thèse d'Etat sur la Description synchronique de la langue ncam, et surtout dans son article paru dans Cahiers Voltaïques sous le titre "Les marqueurs aspectuels dans les langues gurma : le cas du moba et du ncam". L'étude des verbants de la langue **bimoba** se résume en deux points essentiels :

- l'identification du verband ;
- la valeur sémantique du verband.

6.1. Identification du verband

En vue d'identifier le verband, Takassi (2000) émet les trois hypothèses suivantes :

- le verband est un marqueur uniquement segmental ;
- le verband est un marqueur segmental et tonal ;
- le verband est un marqueur uniquement tonal.

Pour atteindre le même objectif que notre prédécesseur, nous passerons en revue chacune de ces trois hypothèses.

³¹Les termes "nominatif" et "verband" ont été forgés et proposés par Claude Hagege (1982 : 75) en lieu et place des termes "nominatif" et "prédicatif verbal" respectivement, proposés par Maurice Houis (1977).

6.1.1. Le marqueur uniquement segmental

Au plan segmental, certaines formes verbales ne diffèrent l'une de l'autre que d'un seul segment à l'intérieur des séries de schèmes syllabiques. Si nous posons que l'élément en question est le morphème aspectuel, nous obtenons, à partir des formes verbales suivantes, les morphèmes **-n**, **-l** et **-t**.

(25) Exemple (seules les formes variables représentées)

Imp	Pf.	Ipf.	
bún □	bū	būū □	“semer”
bín	bí	bīn	“déposer”
wánt	wán	wānt	“montrer”
bɔ́étl	bɔ́ét	bɔ́i è	“puiser”
céntl	cént	cēntl	“partager”
bàát	bààl	bààt	“venir”
gbént	gbénn	gbēnt	“finir”
pɔ́ɛ́ét	pɔ́ɛ́èl	pɔ́è	“cueillir”
búúnt	búún	bú	“pétrir”
bàknt	bàkn	bàk	“couvrir”
sùút	sùùl	sù	“tomber”
lún	lū	lūnn	“jeter”
wùln	wùl'	wùùl	“se laver”
gbìnín	gbìn'	gbìnt'	“nouer”

Cette hypothèse qui voudrait que le verband soit uniquement marqué par le segment est à infirmer en raison du fait que les segments supposés opposer les formes verbales se rencontrent indistinctement au perfectif et à l'imperfectif. Le point de vue de Takassi (2000 : 164) est que « *la même forme ne peut pas marquer à la fois un aspect et son opposé* ». En effet, les mêmes segments apparaissent alternativement au perfectif, à l'imperfectif et à l'impératif comme présentés ci-dessus. Par ailleurs, il arrive le plus souvent que l'écart atteigne ou même dépasse deux éléments. En définitive, l'hypothèse du marqueur aspectuel uniquement segmental comme verband dans la variante bimoba ne peut pas être retenue.

6.1.2. Le marqueur segmental et tonal

De même que la première hypothèse est déboutée à cause du fait que le marqueur aspectuel uniquement segmental n'est pas attesté dans la langue, de même, la seconde hypothèse doit être rejetée. En effet, elle présente les mêmes défauts que la première (plusieurs segments et tons devant permettre de distinguer les formes, se retrouvent aux aspects perfectif et imperfectif). Seule l'hypothèse qui identifie le verband à support uniquement tonal reste à analyser.

6.1.3. Le marqueur tonal

Les hypothèses qui voudraient que l'aspect soit uniquement marqué par le segment ou à la fois par le segment et le ton, sont toutes infirmées. Seule celle qui utilise le ton pour marquer l'aspect est gardée. Selon cette hypothèse, le ton permet de distinguer les formes relatives aux aspects perfectif et imperfectif dans le dialecte **bimoba**.

(27) Exemples

Pf.	Ipf.	Sens
H	M	
Pít	pīt	“essuyer”
M	H	
Lēk	lék	“tourner”
B	BH	
Nàniì	nàníí	“s'échauffer”
B	BM	
bìt	bìt̄	“démolir”

Les formes ci-dessus s'opposent au plan aspectuel par quatre schèmes tonals suivants : H ≠ M, M ≠ H, B ≠ H et B ≠ M.

Selon ces oppositions, les marqueurs aspectuels en **bimoba** sont représentés par le ton haut et le ton bas. Cette affirmation nous amène à expliquer la présence du ton moyen.

Le ton moyen s'oppose aux tons haut ou bas. Au plan aspectuel, il représente phonologiquement le ton haut opposé au ton bas ou le ton bas opposé au ton haut. En effet, il est très rare d'avoir en **bimoba** une séquence tonale *[HB] marquant l'aspect au plan phonétique. Le système tonal du verbal, en effet, neutralise cette séquence tonale modulée à

chaque fois qu'elle se présente. Le ton moyen est le résultat de ce processus. Par ailleurs, à l'imperfectif, le ton haut s'abaisse lorsqu'il est précédé ou suivi d'un ton bas. Le ton moyen est à considérer comme étant issu de la coalescence ou du processus d'assimilation.

Si l'opposition aspectuelle est régie par deux tons, les tons bas et haut, les verbes du **bimoba** sont alors indubitablement divisés en deux groupes selon l'aspect.

Tableau 8: Les verbants du **bimoba**

VERBES	ASPECT PERFECTIF	ASPECT IMPERFECTIF
1 ^{ER} GROUPE	B	H
2 ^E GROUPE	H	B

Le type d'opposition aspectuelle basée sur ces différents verbants est connu avec Takassi (1999). En effet, il affirme que << *les verbes du premier groupe forment leur accompli avec le ton bas et leur inaccompli avec le ton haut ; ceux du deuxième groupe forment leur accompli avec le ton haut et leur inaccompli avec le ton bas.* >>³²

6.2. Valeur sémantique du verband

La valeur sémantique du verband ne peut s'appréhender qu'à travers la prédication. A propos du sémantisme du verband, Bonvini (1988 : 84 et 85) affirme :

« il se trouve doublement ancré : d'une part, dans l'espace prédicatif en raison de sa participation à la fonction de prédicat, d'autre part, dans l'espace énonciatif en raison de son investissement dans le concret de l'interlocution ».

Le verband repose sur une différenciation interne des formes verbales à partir de la distinction entre les deux aspects principaux que sont le perfectif et l'imperfectif³³.

³² ‘‘Accompli’’ et ‘‘inaccompli’’ correspondent respectivement à ‘‘perfectif’’ et ‘‘imperfectif’’.

³³ A propos de cette distinction qui est attestée dans de nombreuses langues voltaïques, Bendor-Samuel (1971 : 161) écrit ce qui suit : « *The basic system of the verb can best be labelled "aspect". There are usually two terms to this system, traditionally labelled "perfective" and "imperfective".* »

6.2.1. L'aspect perfectif

Les formes à l'aspect perfectif envisagent le procès comme un tout. Les deux extrémités, initiale et finale, sont bien délimitées. Toutefois, le perfectif n'est pas marqué sur l'axe du temps, si bien qu'il peut s'appliquer aussi bien à un fait passé que futur. Ce qui compte, c'est le fait que le procès forme un tout, bien délimité à chacune de ses extrémités.

Conformément au tableau présenté dans la problématique de l'inventaire des formes verbales (cf supra 4.1), l'aspect perfectif comporte trois formes, à savoir : le perfectif irréal1 (aoriste), le perfectif irréal2 (impératif) et le perfectif réel.

a- L'aoriste

La forme de l'aoriste (PFI₁) envisage le procès comme réalisable dans sa totalité. C'est un procès qu'on peut considérer comme neutre et irréal du fait qu'il n'a pas encore eu lieu.

(28) Exemple

nî sã sãän Límiè dínné

/je/futur./aller+aor./aujourd'hui/

“Je vais aller à Lomé aujourd'hui”

b- L'impératif

L'impératif (PFI₂) envisage également le procès comme un tout. Il laisse entrevoir que la réalisation du procès est nécessaire voire obligatoire tout juste après l'énonciation.

(29) Exemple

sìkn` màn kpoénué ní

/descendre+imp./pl./rivière/dans/

“Descendez dans la rivière !”

c- Le perfectif

Le perfectif (PFR) envisage non seulement le procès comme un tout, mais aussi le décrit comme réel avant l'énonciation.

(30) Exemple

bík wón díí sãāb

/enfant/ hier./manger+acc./pâte/

‘‘Le malade a mangé la pâte aujourd'hui’’

6.2.2. L’aspect imperfectif

L’imperfectif (IPF) réel ou irréel envisage le procès comme une action continue, progressive, habituelle ou répétitive. Au lieu de se préoccuper des deux limites du procès, il se concentre soit sur la phase initiale, soit sur la phase finale. Il faut rappeler, comme noté plus haut (cf supra 4.1.), que les formes de l’imperfectif réel et irréel sont toujours identiques.

(31) Exemple

míátl dāā gbīn ládíó

/maître/prio./écouter+ ipf./radio/

‘‘Le maître est en train d’écouter d’abord la radio’’

En guise de conclusion, on peut dire que l’étude, dans ce chapitre, s’est essentiellement basée sur l’identification des verbants et de leurs valeurs sémantiques. Les verbants sont représentés par les tons haut et bas qui servent à opposer l’aspect perfectif à l’aspect imperfectif. Leur identification a nécessité la mise à part des affixes « dérivationnels » qui ne sont pas à confondre avec les verbants.

En définitive, l’identification des verbants et de leurs valeurs sémantiques nous a permis de classer l’ensemble des formes verbales du **bimoba** en deux groupes par rapport au procès : les formes qui envisagent le procès comme un tout et celles qui l’envisagent selon sa structure interne sans se préoccuper de ses deux limites simultanément. Puisque le verband forme avec la base un constituant verbal, l’analyse a donc abouti à la séquence suivante : **Constituant verbal = lexème +/-ⁿ dérivatif(s) + verband.**

CHAPITRE VII:

LES SPECIFICATIFS VERBAUX

A propos des spécifiques verbaux, Bonvini (1988) déclare qu'« *ils constituent l'environnement opérationnel du constituant verbal, son organisation externe, celle qui relève de son insertion effective dans l'énoncé* ». Les spécifiques étant des morphèmes externes à l'organisation interne du constituant verbal, ils ne font pas, à proprement parler, partie de la morphologie verbale. Néanmoins, comme ils sont liés exclusivement à l'exercice même de la fonction du constituant verbal – la prédication – il s'avère nécessaire de les intégrer dans cette étude.

Les spécifiques verbaux se subdivisent en actualisateurs, en instanciels et en particules de modélisation (les processifs). Les actualisateurs sont nécessaires à l'énonciation de tout propos, les instanciels marquent les relations de ce dont on parle avec l'instant d'énonciation et les particules de modélisation décrivent le déroulement du procès.

Dans la présente étude, nous utilisons «aspecto-temporels»³⁴ à la place des «instanciels», car il nous paraît le mieux adapté aux réalités de notre étude. Puisque dans le **bimoba**, ces particules expriment aussi bien des valeurs temporelles que aspectuelles.

7.1. Les actualisateurs

Leur rôle consiste à actualiser les catégories grammaticales. Ainsi contribuent-ils à conduire le procès de la simple virtualité à l'actualisation et, en même temps, à le fixer soit dans l'existence, soit dans la non-existence actuelle par rapport au moment de l'énonciation. Grâce aux actualisateurs, on peut placer le procès sur l'axe syntagmatique du discours ou l'insérer dans un schème prédicatif donné qui est soit celui de l'assertion, soit celui de l'intimation. Le procès, en effet, intègre dans l'opposition existence / non-existence d'une part, et dans l'opposition assertion / intimation de l'autre. La première opposition partage les actualisateurs en deux camps opposés: les affirmatifs et les négatifs. La deuxième opposition les subdivise en assertifs et en intimatifs. Les assertifs se subdivisent à leur tour en fonction de

³⁴ Les «instanciels» sont remplacés par les «**aspecto-temporels**», car ils « expriment aussi bien des valeurs temporelles que des valeurs aspectuelles ». **Kantchoa** (2006 :179).

l'identité du verbant (T.A.M) que représentent les étiquettes, à savoir : les séquences aoristes, perfectif, imperfectif et impératif. Nous gardons, pour la présentation des actualisateurs, cet ordre habituel adopté jusqu'ici.

7.1.1. Les actualisateurs de l'aspect aoriste

L'aspect aoriste présente le procès comme n'étant pas encore réalisé ou tout simplement comme réalisable. Il peut être accompagné dans cette fonction par deux actualisateurs: l'affirmatif /sā-/ et le négatif /kán-/. Ces actualisateurs viennent directement à gauche du verbe et choisissent les circonstants de temps comme :

mɔ́étáné	‘‘maintenant’’
dínné	‘‘aujourd'hui’’
wōnn	‘‘demain’’
dūnnè	‘‘cette année là’’
bīnn`	‘‘année prochaine’’

(32) Exemples

/sā-/

- (a) **sā̀k sā̀ bā̀ mɔ́étáné**
/pluie/aff./tomber+aor./maintenant/
‘‘il va pleuvoir tout de suite’’
- (b) **nî sā̀ tūn dínné**
/je/aff./travailler+aor./aujourd'hui/
‘‘Je vais travailler aujourd'hui’’
- (c) **nà̀l sā̀ jè̀l` wōnn**
/meule/aff./casser+aor./demain/
‘‘La meule se brisera demain’’

(33) Exemples

/kán-/

- (a) **sā̀k kán bā̀ dūnnè**
/pluie/nég./tomber+aor./cette année/

“Il ne pleuvra pas cette année”

(b) **né kán tūn bīnn`**

/je/ nég./travailler+aor./année /

“Je ne vais pas travailler année prochaine”

(c) **nààl kán jèèl` wōnn**

/meule/ nég./ casser+aor./demain/

“La meule ne se brisera pas demain”

7.1.2. Les actualisateurs de l’aspect perfectif

L’aspect accompli décrit le procès comme étant déjà réalisé ou achevé au moment de l’énonciation. Il implique deux actualisateurs représentés par l’affirmatif /**ø**-/ et le négatif /**k`**-/.

Ces derniers sélectionnent les circonstants de temps suivants :

mɔ́ɛ́táɛ́ “maintenant”

dínné “aujourd’hui”

wōnn “hier”

dūnnè “cette année là”

bīnn` “année passée”

(34) Exemples

/ **ø** -/

(a) **ᵀᵀún fɔ́ɛ́ɛ́l mɔ́ɛ́táɛ́**

/eau/aff.+retirer +acc./maintenant/

“L’eau a baissé ces temps-ci”

(b) **bààtɔ́ɛ́ɛ́ díí sāāb dínné**

/malade/aff.+ manger+acc./pâte/ aujourd’hui/

“Le malade a mangé la pâte aujourd’hui”

(35) Exemples

/k'-/

(a) **ᵐúᵐ k' fɔ̀ɛ̀ɛ̀l è wōnn**

/eau/nég./retirer+acc./hier/

“L'eau n'a pas baissé hier”

(b) **bààᵐᵐᵐ k' díí sāāb dínné**

/malade/ nég./manger+acc./ pâte/ aujourd'hui/

“Le malade n'a pas mangé la pâte aujourd'hui”

(c) **bɔ̀ɛ̀kᵐ k' sóól dūnnè**

/chien/nég./attraper +acc./année-là/

“Le chien n'a pas attrapé cette année”

7.1.3. Les actualisateurs de l'aspect imperfectif

Cet aspect exige les actualisateurs suivants :

Affirmatif /ø-/ et Négatif /k'-/

Exemples de circonstants de temps sélectionnés:

joèòé-kúl “toujours”

dāār-kúl “tous les jours”

bīnn-kúl “chaque année”

dūnnè “cette année”

mɔ̀ɛ̀táné “maintenant”

wōnn “demain”

(36) Exemples

/ø-/

(a) **b` sāā kpāāb joèòé-kúl**

/ils /aff.+aller+ipf./champ/toujours/

“Ils vont au champ tout le temps”

(b) **nùb gbūntl ládíó dāāl-kúl**

/gens/aff.+écouter+ ipf./radio/jours+tout/

“Les gens écoutent la radio chaque jour”

- (c) **ηmààlk pēnt mɔétáné**
/lune/aff.+ devenir blanc +ipf./maintenant/
“La lune est en train d’éclairer”

(37) Exemples

/k’-/

- (a) **b` k bààt` wōnn**
/ils/nég./venir+ipf./champ/demain/
“Ils ne viennent pas demain”

- (b) **nùib k` gbūntl ládíó dūnnè**
/gens/nég./écouter+ipf./radio/cette année/
“Les gens n’écoutent pas la radio cette année”

7.1.4. Les actualisateurs du mode : les intimatifs

A travers les modes réel et irréel, on peut exprimer une intimation. Ils peuvent le faire par un ordre absolu, un commandement ou une exhortation. L’intimation peut être matérialisée avec des particules ou le sujet ou sans les deux.

Sur le plan formel, la forme spécifique de l’impératif (PFI₂) exprime l’intimation avec le morphème zéro /ø-/ et l’imperfectif réel ou irréel avec le morphème /íí-/. L’aoriste (PFI₁), désigné à ce niveau précis de notre étude par “jussif” l’exprimé avec le sujet à la place d’une particule. Celui-ci est toujours suivi du morphème –ń, sauf s’il est le pronom personnel **a** “tu” qui, spécifiquement, prend le ton haut (**á**). Au pluriel, les formes au mode sont toujours suivis d’un morphème /-màn/. L’intimatif positif est désigné par “injonctif” et le négatif, par “prohibitif”. Ce dernier est le morphème /dāā-/qui précède toujours les formes de l’imperfectif tout comme son positif /íí-/.

Tableau 9: les actualisateurs intimatifs :

Intimatifs Mode	Injonctifs	prohibitif
PFI₂ (impératif)	/ø-/... (/màn/)	/dāā-/... (/màn/)
IPF (réel / irréal)	/íí-/... (/màn/)	
PFI₁ (jussif)	/sujet+ń-/... (/màn/)	

- : indique la position du verbe

- Impératif PFI₂

(38) Exemples

(a) **bàát!**

/inj.+venir+imp./

“Viens !”

(b) **dāā bàát!**

/proh./+venir+ipf./

“Ne viens pas !”

(c) **sìkn` màn**

/inj.+descendre+imp./pl./

“Descendez !”

(d) **dāā s̀ìk màn!**

/proh./descendre +ipf./pl./

“Ne descendez pas !”

- impératif à valeur durative :

(39) Exemple

- (a) **í piàk!**
/inj./parler+inac./
“Sois en train de parler !”
- (b) **dāā piàk !**
/proh./parler+ipf./
“Ne sois pas en train de parler !”
- (c) **í gbìà mán !**
/inj./entendre+inac/pl./
“Soyez en train d’entendre !”
- (d) **dāā gbìá mán!**
/proh./entendre+ipf./pl./
“Ne soyez pas en train d’entendre !”

- le jussif :

(40) Exemples

- (a) **á gbìl’!**
/tu+inj./creuser+aor./
“Que tu creuses !”
- (b) **á dáá gbì !**
/tu/proh./creuser +ipf./
“Que tu ne creuses pas !”
- (c) **bè-ń jùkl maîné!**
/ils+inj./s’envoler+aor./
“Qu’ils s’envolent !”
- (d) **bè-ń dáá jùùk` màn !**
/ils/proh./s’envoler+ipf./pl/
“Qu’ils ne s’envolent pas !”

- (e) **tíík-ń bāā!**
 /arbre+inj./tomber+aor./
 ‘‘Que l'arbre tombe !’’
- (f) **tííní-ń dáá bāà màn !**
 /arbres/proh./tomber+ipf./
 ‘‘Que les arbres ne tombent pas !’’

7.2. Les aspecto-temporels

A l’instar des actualisateurs, les aspecto-temporels sont antéposés au verbe. Leur emploi est lié au degré de leur compatibilité avec les différentes formes verbales attestées. D’aucuns sont compatibles avec toutes les formes tandis que d’autres ne le sont pas. Dans les énoncés, ils viennent avant les actualisateurs. En outre, ils peuvent se suivre, auquel cas, ils n’admettent l’insertion d’aucun autre spécificatif entre eux. Les aspecto-temporels sont composés des particules indiquant l’éloignement dans le temps, des morphèmes de temps repère et des spécificatifs ayant trait aux variations dans la durée.

7.2.1. Les particules indiquant l’éloignement dans le temps

Contrairement aux actualisateurs qui sont nécessaires, les aspecto-temporels sont facultatifs. Toutefois, leur emploi s’avère nécessaire, lorsque le temps est explicité par des circonstants tels que « demain », « aujourd’hui », « hier », « année (s) passée (s) », « un jour ».

Cinq (5) morphèmes aspecto-temporels sont attestés en **bimoba** :

bō : ‘‘passé très proche (au cours de la journée)

tàn : ‘‘futur très proche’’ ou ‘‘futur très lointain’’

wōn : ‘‘un jour d’intervalle (hier ou demain)’’

dāān : ‘‘quelques jours, quelques semaines ou quelques mois d’intervalle’’

dīn : ‘‘passé exprimé en année(s)’’

Ces spécificatifs temporels sont classés par rapport à l’éloignement dans le passé et à l’éloignement dans le futur :

Tableau 10:

TEMPS	PASSE	FUTUR
Très proche (dans la journée)	bō	tàn
Un jour d'intervalle	wōn	wōn
Quelques jours, semaines ou mois	dāān	dāān
Lointain (un an et plus)	dīn	dīn

(41) Exemples

Eloignement dans le passé

(a) **ń bō lá ú dínne**

/je/PT/voir+pf./il/aujourd'hui/
l'ai vu aujourd'hui''

(b) **dùùt' bō bé díúk ní**

/Douti/PT/être là+ipf./case/dans/
''Douti était dans la chambre''

(c) **ù wōn tūn bík wōnn**

/il/PT/envoyer+pf./enfant/hier/
''il a envoyé l'enfant hier''

(d) **bík wōn dī sāākpél**

/enfant/PT/manger+ipf./pâte +ancien/
''l'enfant mangeait la vieille pâte hier''

(e) **ā dāān bààl ɲmààléék**

/tu/PT/venir+Pf./mois passé/
''tu es venu le mois passé''

(f) **t' dāān ɲmān nùkà**

/nous/PT/croquer+ipf./ignames/
''nous mangions des ignames''

(g) **bè dīn sáán bīnn` gòt`**

(42) Exemples

Eloignement dans le futur

(a) **ń tàn sā lá ù dínne**

''je /je/PT/act./voir+aor./il/aujourd'hui/
''je le verrai aujourd'hui''

(b) **Dùùt' tàn síi bé díúk ní**

/Douti/PT/être+ipf./case/dans/
''Douti sera dans la chambre''

(c) **ù wōn sā tūn bík wōnn**

/il/PT/act./envoyer+Aor./enfant/demain/
''il va envoyer l'enfant demain''

(d) **bík wōn tàn sā dī sāākpél**

/enfant/PT/act./manger+Aor./pâte +ancien/
''l'enfant mangera de la vieille pâte''

(e) **á dāān bààl ɲmááléék**

/ tu/PT/venir+Aor./un mois après/
''il faut venir le mois prochain''

(f) **t' dāān sā ɲmān nùkà**

/nous/PT/act./croquer+Aor./ignames/
''nous mangerons des ignames''

(g) **bè-ń dīn ɲmāt bīnn` gòt`**

/ils/PT/aller+pf./année/voir/
“ils sont allés l’année passée voir”

/ils+inj./PT/retourner+Aor./année/voir +Aor./
“Qu’ils retournent l’année prochaine voir”

(h) **ā dīn koèó bīnn`**
/tu/PT/cultiver+Pf./année passée/
“Tu as cultivé l’année passée”

(h) **á dín kó bīnn`**
/tu+inj/ PT/ cultiver / année prochaine/
“il faut que tu cultives l’année prochaine”

7.2.2. Les particules de temps repère (TR)

Grâce aux particules de temps repère, on peut utiliser comme point de repère, le moment du procès exprimé par le verbe, pour situer d’autres événements dans l’énoncé.

C’est le cas des morphèmes suivants : / **dáá-**/, / **í-**/, / **jààn-**/, / **tàn-**/ et / **tù-**/.

a- Cas de / **dáá-**/ “duratif (dur) ou prioritaire (prio.)”

Il indique que le procès est en état de réalisation au moment même de l’énonciation. Il privilégie, en le réalisant d’abord, un procès par rapport à l’autre. Il peut se traduire par “encore” ou “d’abord”. Il se place après les particules affirmatives et avant les négatives dans les énoncés. Dans le premier cas, il se rencontre uniquement avec les formes de l’imperfetif tandis que dans le second cas, il s’emploie avec toutes les formes verbales.

(43) Exemples

(a) **sáàk dáá báà**
/pluie/dur./tomber+ipf./
“Il pleut encore”

(b) **í dáá dāā láà lééb!**
/vous/dur./dur./rire+ipf./autres/
“vous ne devez pas encore vous moquer des autres”

(c) **ń dáá sā dī sāāb!**
/je/ prio./act./manger+aor./pâte/
“Je vais manger d’abord la pâte”

- (d) **dáá túln jèndú nìpóók**
/prio./ donner+imp./dieu/applaudissement/
“Remercie tout d'abord Dieu”

b- /íí/ “continuatif (cont)”

Ce morphème permet d'indiquer que le procès du verbe qu'il précède se prolonge dans la durée. Il s'emploie avec les formes verbales de l'aspect imperfectif.

(44) Exemples

- (a) **í píàk!**
/cont./ parler +ipf./
“Sois en train de parler !”

- (b) **í pààl màn !**
/cont./être fort+ipf/pl./
“Soyez résistants !”

c- Cas de /jààn/ “itératif (itér.)”

Il est traduit par l'expression “de nouveau”. En précédant le verbe, il indique la répétition du procès. Il s'emploie avec les formes tant du perfectif que de l'imperfectif.

(45) Exemples

- (a) **ù jààn bààl**
/il/itér./venir+Pf/
“il est venu de nouveau”

- (a) **ù jààn bààt'**
/il/itér./venir+Ipf/
“il est en train de venir de nouveau”

d- Cas de /tàn-/ “consécutif (cons)”

Ce modificateur signale que le procès a abouti à la finalité poursuivie. La réalisation du procès est, en outre, une évidence. Toutes les formes verbales sont attestées à la suite de ce modificateur.

(46) Exemples

(a) **ù tàn díán**

/il/cons./écrire+pf./

“il a finalement écrit”

(b) **á tàn ηmāt kún !**

/tu/cons./retourner+aor./partir+aor./

“Tu dois rentrer après tout”

(c) **ù tàn ηmān wáùk**

/il/cons./craindre+ipf./serpent/

“Il finit par craindre le serpent “

e- Cas de /tù/ “habituel (hab)”

Il indique le fait que le procès soit caractérisé par une durativité à caractère discontinu. Il s’emploie avec les formes de l’aoriste et de l’imperfectif auxquelles il précède.

(47) Exemples

(a) **ù tù dī sāāb**

/il/hab./manger+aor./pâte/

“Il a l’habitude de manger la pâte”

(b) **á tù lāāt TMلآأت**

/tu/ hab./voir+ipf./profit/

“tu as l’habitude d’avoir des bénéfices”

7.3. Les particules de la modalisation

Elles décrivent le comportement du locuteur vis-à-vis du procès envisagé. Les particules de modalisation se placent avant le constituant verbal comme tous les autres spécificatifs verbaux.

7.3.1. Cas de *māntīk* “excessif (exc)”

C’est le modificateur qui détermine que le procès se réalise à un degré qui dépasse les prévisions. Il n’autorise aucune présence des modificateurs précédents, entre lui et le verbe auquel il précède. La forme impérative n’est pas attestée avec lui.

(48) Exemples

(a) **jëndú māntīk dīn lón dúnníjá**

/Dieu/exc./PT/aimer+pf./monde/

“Dieu aima tant le monde”

(b) **l è māntīk wááb nà n lánú**

/c’est/exc./ être petit+ipf./avec/action de voir/

“C’est trop petit pour qu’on puisse voir”

7.3.2. Cas de *sí* “dubitatif (dub)”

Ce morphème décrit la réalisation du procès sous forme d’éventualité ou d’impossibilité en correspondance au temps de l’énonciation : d’où le morphème dubitatif /*sí*-/. Les formes accomplies ou inaccomplies sont souvent attestées avec cette particule.

(49) Exemples

(a) **wòŋ sí gɔ̀ɛ̀ɔ̀ɛ̀n-ā**

/lièvre/dub./dormir+pf.ass./

“le lièvre serait endormi”

(b) **póó bó sí sã dā̀k-è**

/femme/TP/dub./aller+ipf./marché+ass./

“la femme allait peut-être au marché”

7.3.3. Cas de sèt ‘‘certificatif (cert)’’

Il certifie la réalisation réelle du procès. Il établit un rapport de conformité entre le procès et sa réalisation. Il peut précéder toutes les formes verbales attestées dans la langue.

(50) Exemples

(a) **jésù sèt fìl kúún ní**

/jésus/cert./se lever+pf./mort/dans/

‘‘Jésus est réellement ressuscité de la mort’’

(b) **sèt jábt gbēnn maîné**

/cert./s'efforcer+imp./finir+aor./pl./

‘‘Efforcez-vous réellement pour finir!’’

Le système verbal du **bimoba** est caractérisé par deux organisations formelles, à savoir : le constituant verbal et les spécificatifs verbaux. Le constituant verbal prend en charge la prédication alors que les spécificatifs verbaux sont des particules essentiellement énonciatives. Le premier est un dispositif de la prédication grâce aux éléments qui le constituent, à savoir la base verbale et le verband. Les seconds, quant à eux, se subdivisent en actualisateurs, en aspecto-temporels et en particules de modélisation. Ils assurent l'insertion effective du constituant verbal dans l'énoncé. Les différents éléments sous-tendent l'organisation du système verbal du **bimoba**. Les spécificatifs forment avec la base verbale le syntagme verbal dont voici le schème :

Syntagme verbal = lexème +/-ⁿ dérivatif(s) + verband + spécifique(s)

CONCLUSION

L'analyse entreprise dans le présent mémoire porte sur le. La description du verbe **bimoba** nous a permis de découvrir les éléments clés de l'organisation du système verbal dans une variante de la langue **moba** qui présente des spécificités remarquables par rapport aux variantes analysées dans la plupart des travaux universitaires.

Nous avons identifié notamment les types de formes verbales et les différents schèmes segmentaux et tonaux observables dans ces formes. Puis nous avons décrit la nature des lexèmes verbaux et la structure des bases verbales dans la composition desquelles entrent de nombreux dérivatifs. L'étude des verbants et de leurs valeurs sémantiques, ainsi que celle des spécificatifs verbaux constituent les autres axes de notre analyse.

L'ensemble des verbes du **bimoba** se subdivise, selon l'aspect, en verbes pluriaspectuels et en verbes monoaspectuels. Les verbes pluriaspectuels sont caractérisés par le fait qu'ils présentent chacun quatre formes, à savoir : l'aoriste, l'impératif, le perfectif et l'imperfectif. Ils se répartissent en douze cadres structurels dont onze présentent chacun des séries de variations. Les verbes pluriaspectuels sont constitués des verbes à aspect inhérent et des verbes à aspect dérivé. Les verbes à aspect inhérent sont organisés à partir de neuf schèmes tonaux alors que les verbes à aspect dérivé sont classés à partir des différents procédés de dérivation, à savoir : la suffixation, le redoublement, l'alternance ou la réduction des segments. Les verbes monoaspectuels quant à eux sont toujours à l'aspect imperfectif et se subdivisent en verbes copulatifs, adjectivaux, positionnels et autres.

Il s'avère important de noter que la frontière entre verbes pluriaspectuels et verbes monoaspectuels n'est pas infranchissable, car on peut, grâce aux dérivatifs, passer d'une catégorie à une autre.

Nous avons identifié, au cours de l'analyse des bases, deux types de lexèmes, à savoir : les lexèmes verbo-nominaux et les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux. Le **bimoba** ne connaît pas de lexèmes uniquement verbaux. Douze schèmes syllabiques (basiques) ont été identifiés et classés en deux catégories selon que les syllabes sont ouvertes (**CV**, **CVV** et **CVCVV**) ou fermées (**CVN**, **CVVN**, **CVC**, **CVVC**, **CVNC**, **CVCN**, **CVVNC**, **CVCC** et **CVCNC**). Grâce au procédé de la commutation, nous avons découvert que toutes les bases sont soumises à la

dérivation, à part celles qui sont de structure CV ou CVV. Pour les cas où le procédé s'est révélé inopérant, nous avons pensé être en face de bases verbales figées.

Les différents dérivatifs rencontrés lors de l'étude de la dérivation des bases sont les suivants : **-l, -t, -n, -k, -b** et **-ii**. Il faut noter que ces différents dérivatifs n'ont pas un contenu figé. Ils peuvent avoir chacun plusieurs valeurs sémantiques. Par le fait de la dérivation, un lexème peut être élargi par un ou plusieurs dérivatifs pour la formation d'une seule et même réalité que nous avons désignée par "**base verbale**" dont le schème est le suivant : **Base =lexème +/-ⁿ dérivatif(s)**.

A travers l'analyse, il a été révélé que les verbants aspectuels en **bimoba** sont représentés par le ton haut (**H**) et le ton bas (**B**). Ces deux tons opposent l'aspect perfectif à l'aspect imperfectif ou vice versa. En définitive, l'identification des marqueurs aspectuels et des valeurs sémantiques qu'ils véhiculent nous a permis de classer l'ensemble des formes verbales en deux groupes par rapport au procès qu'elles envisagent : les formes envisageant le procès comme un tout (**l'aoriste, l'impératif et le perfectif**) et les formes envisageant le procès comme étant continu (**l'imperfectif**). Puisque le verband forme avec la base un constituant verbal, l'analyse a donc abouti à la séquence suivante :

Constituant verbal = lexème +/-ⁿ dérivatif(s) + verband.

Le système verbal du **bimoba** est, en outre, caractérisé par les syntagmes verbaux qui utilisent de nombreux spécificatifs verbaux, qui ont une valeur essentiellement énonciative. Il s'agit en l'occurrence des actualisateurs, des aspecto-temporels et des processifs.

Si le constituant verbal est un dispositif de la prédication grâce aux éléments qui le constituent, à savoir : la base verbale et le verband, les spécificatifs verbaux, quant à eux, assurent l'insertion effective du constituant dans l'énoncé. Ces différents éléments sous-tendent l'organisation du système verbal du **bimoba**. Ils forment le syntagme verbal dont voici le schème : **Syntagme verbal = lexème +/-ⁿ dérivatif(s) + verband + spécificatif(s)**

Toutefois, cette analyse, qui a été effectuée sur l'élément le plus variable dans la langue, ne saurait être considérée comme parfaite. Certains points tels que l'identification des verbants en général et l'étude des verbants modaux en particulier auraient pu être approfondis.

Par ailleurs, certains aspects tels que la morphophonologie du verbal et les syntagmes verbaux n'ont pu être abordés.

Néanmoins, nous espérons avoir, non seulement décortiqué la problématique de l'inventaire des formes verbales, mais aussi identifié tous les schèmes segmentals et tonals observables dans les formes verbales. Nous croyons avoir découvert tous les types de lexèmes au moyen de la taxinomie et abordé la plupart des procédés de dérivation. Nous pensons enfin avoir identifié les verbants aspectuels et leurs valeurs sémantiques, et passé en revue quelques spécificatifs nécessaires à l'insertion du verbe dans l'énoncé.

Nous espérons que les résultats auxquels nous sommes parvenu pourront constituer une base pour d'autres recherches plus approfondies sur le dialecte **bimoba** ou pour des études dialectologiques ou comparatives en vue d'une description pan-dialectale et exhaustive de la langue **moba**.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLE, Anne, 1993. *Les nouvelles syntaxes. Grammaire d'unification et d'analyse du français*, Linguistique, Paris, Armand Colin, 327 p.
- ATAPEB, 2008. *Lexique moba (benn) – français : lianbona yen l niimn*, Lomé, EDITOGO, 440 p.
- BAKPA, Mimboabe. 2006, *Identification des adjectivaux en moba*, Mémoire de D.E.A, Université de Lomé, Lomé 76 p.
- BENDOR-SAMUEL, John, 1989. *The Niger-Congo, A Classification and Description of Africa's Largest Language Family*, University Press of America, Lanham, New-York , London, 505 p.
- BENVENISTE, Emile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 356p
- BONVINI, Emilio, 1988. *Prédication et énonciation en kasim. Essai de description grammaticale*. Paris, Editions du CNRS, 200p
- BUILLES, Jean-Michel, 1998. *Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste*, Paris, NATHAN, 414 p.
- CERVONI, Jean, 1987. *L'énonciation*, Paris, PUF, 128 p.
- COX, Monica, 1971. "A la recherche du système verbal en bassari", *Etudes Togolaises*, Nouvelle série, 2 et 3 : 21-30, Institut National de la Recherche Scientifique
- CREISSELS, Denis, 1979. *Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Publication de l'Université de Langues et Lettres de Grenoble, 209 p.
- 1991. *Descriptions des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, ELLUG, Grenoble, Université de Stendhal, 464 p.

- 1995. *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, , 330 p.

DUBOIS, Jean, 1994. *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du langage*, Larousse, Paris.

FERNANDEZ, Jocelyne, 1994. *Les particules énonciatives*, Paris, PUF, 283, p.

FEUILLET, Jack, 1988. *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris, PUF, 223 p.

FRAGNIERE, Jean-Pierre, 1996, *Comment réussir un mémoire*, DUNAUD, 177 p.

GAYIBOR, L. Nicoué, 1997. *Histoire des Togolais (vol.1) de 1884 à 1960*, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, 443p.

GRIMES, Barbara, 2000. *Ethnologue*, volume 1, *Languages of the World*, 4e Edition, SIL International, Texas, Dallas,.

GROUSSIÉ, Marie-Line et CLAUDE, Rivière, 1996. *Les mots de la linguistique. Lexique de la linguistique énonciative*, Paris, OPHRYS, 219 p.

HAGEGE, Claude, 1982. *La structure des langues*, Paris, PUF, Que sais-je ?

HOUIS, Maurice, 1977. « Plan de description systématique des langues négro-africaines », *Afrique et langage*, N° 7, Paris, pp. 5-65.

JACOBS, Gillian, 1966. The structure of verbal clauses in bimoba, *Journal of African Languages*, vol 3, N° 1 : 47-51.

- 1970. *Bimoba Syntax : A Syntagmatic analysis*, Language monographs, 1, Institute of African Studies, Ghana, University of Ghana, Legon, 285 p.

KANTCHOA, Laré, 1994. *Description phonologique du moba*, Lomé, Université du Bénin, 140 p.

- 1996. *Le dictionnaire moba : problématique*, Mémoire de D.E.A, Lomé, Université de Lomé, 66 p.

- 2005. *Description de la langue moba : Approche synchronique*, Thèse de Doctorat, Lomé, Université de Lomé, 667p.

KASSAN, Balaïbaou, 1996. *Système verbal et énonciation en kabiyè*, Thèse de Doctorat, Paris III, Université de Sobonne, vol I-III.

KOUADIO, Kossia Nina Prisca, 2005. *Esquisse du système verbal de l'agni-bona : parler de Tankesse*, Mémoire de Maîtrise, Côte-d'Ivoire, Université de Cocody.

LEBIKAZA, K. Kézié, 1999. *Grammaire kabiyè*, Köln, Rudiger Köppe Verlag, 559 p.

LEHMANN, Alise et Françoise, MARTIN-BERTHET, 1998. *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Dunod, 201 p.

MANESSY, Gabriel, 1975. *Classification des langues Oti-volta*, Paris, SELAF, 314 p.

MARTINET, André, 1970. *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 223 p.

- 1985. *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 266 p.

MOUMOUNI, Congo, 1990. *Essai sur la morphologie du verbe en yàánã*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou.

NICOLE, Jacques, 1983. *Morphologie du nominal et du verbal en nawdm*, Thèse de Doctorat en linguistique africaine, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle.

PALI, Tchaa, 2005. *La morphologie du verbe miyobè*, Mémoire de D.E.A, Lomé, Université de Lomé, 71p.

PAYNE, Thomas, 1997. *Describing Morphosyntax*, Cambridge, University Press, 413 p.

PETER, U., 1990. *Description systématique du waama (langue voltaïque du*

Bénin), Thèse de doctorat Nouveau régime, Paris V, Université René Descartes,
532 p.

PIKE, Kenneth et JACOBS, Gillian, 1968. Matrix Permutation as a Heuristic Device in the Analysis of the Bimoba *Verb*, *Lingua*: 321-345

REINHARD, Pierre, 1972. *Dictionnaire moba-français N° 3*, Bombouaka, (lettres K, Kp, Ky) Centre diocésain de catéchèse, 27 p.

- 1974. *Dictionnaire moba-français N° 4*, Bombouaka, (lettres L, M) Centre diocésain de catéchèse, 47 p.

- 1978b. *Dictionnaire moba-français n° 5*, Bombouaka, (lettres N, Ny, O, ü, P) Centre diocésain de catéchèse, 78 p.

- 1981. *Dictionnaire moba-français n° 6*, (lettres S, T, U, W, Y), Centre diocésain de catéchèse, 93 p.

RUSSEL, Jean, 1985. *Moba Phonology*, Mémoire de Masters ès-Lettres, Sydney, Macquarie University, 231 p.

TAKASSI, Issa, 1996. *Description synchronique de la langue ncam (bassar), parler de kabou*, Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres, option linguistique, Lomé, Université du Bénin, Vol.I-III, 786 p.

- 2000. « Les marqueurs aspectuels dans les langues gourma : le cas du moba et du ncam » in *Gur papers/ cahiers voltaïques*, Université de Bayreuth, N° 5, pages 157-168 pp.

WICHSER, Magdalena, 1994. *Description grammaticale du kar, langue sénoufo du Burkina Faso*, Thèse, Paris, EPHE, 380 p

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
ABREVIATIONS.....	III
SOMMAIRE.....	IV
INTRODUCTION	1
P R E M I E R E P A R T I E: CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE.....	4
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE GENERALE ET METHODOLOGIE	5
1.1. Problématique.....	5
1.1.1. Justification du choix du sujet	5
1.1.2. Enoncé du problème.	6
1.1.3. Les objectifs de l'étude.....	6
1.1.4. Revue critique de la littérature.....	6
1.1.5. Cadre théorique de référence.....	8
1.2. Cadre méthodologique	9
1.2.1. Méthodologie de recueil des données.....	9
1.2.2. Méthodologie de traitement des données	10
1.2.3. Analyse des données.....	10
1.2.4. Difficultés rencontrées.....	11
CHAPITRE II: PRESENTATION DE LA LANGUE.....	12
2.1. La langue moba.....	12
2.1.1. Localisation géographique de la langue.	12
2.1.2. Classification de la langue	15
2.1.3. Présentation des variantes dialectales du moba	16
2.2. Les locuteurs du moba	20
2.2.1. Les données démographiques.....	20
2.2.2. Origine des Moba	20
2.2.3. Les activités des Moba	21
CHAPITRE III: RAPPELS DES ELEMENTS PHONOLOGIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES.....	22
3.1. Rappels des éléments phonologiques	22
3.1.1. Les phonèmes consonantiques.....	22
3.1.2. Les phonèmes vocaliques	23
3.1.3. Distribution des phonèmes	23
3.1.4. Le système tonal	24
3.1.5. La syllabe.....	25
3.1.5. Processus phonologiques: consonnes et voyelles	26
3.2. Rappels des éléments morphosyntaxiques.....	27
3.2.1. Le nominal.....	27
3.2.2. Le verbal	28
3.2.3. L'adjectival.....	29

DEUXIEME PARTIE: LES FORMES VERBALES ET LES BASES VERBALES.....	31
CHAPITRE IV : LES FORMES VERBALES	32
4.1. Problématique de l’inventaire des formes verbales.....	32
4.2. Inventaire des schèmes segmentals et tonals	35
4.2.1. Schèmes syllabiques des verbes pluriespectuels	36
4.2.2. Schèmes tonals des verbes pluriespectuels.....	42
4.2.3. Schèmes syllabiques des verbes monoaspectuels.....	43
4.2.4. Schèmes tonals des verbes monoaspectuels	44
4.3. Présentation du système de conjugaison.....	44
4.3.1. Les verbes pluriespectuels	44
4.3.2. Les verbes monoaspectuels	49
4.3.3. Le problème de la délimitation entre verbes pluriespectuels et verbes monoaspectuels	51
CHAPITRE V : LES BASES VERBALES	LII
5.1. Taxinomie des lexèmes	LII
5.1.1. Les lexèmes verbo-nominaux	LII
5.1.2. Les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux	LIII
5.2. Structure des bases verbales.....	LIII
5.2.1. Les schèmes syllabiques des bases verbales.....	LIII
5.2.2. Les bases verbales simples	LIV
5.2.3. Les bases verbales dérivées	LIV
5.3. La dérivation verbale	LV
5.3.1. Les dérivatifs basiques et les problèmes liés à la délimitation des lexèmes et des dérivatifs.....	LV
5.3.2. Présentation des dérivatifs annexes	LVI
TROISIEME PARTIE: LES VERBANTS ET LES SPECIFICATIFS VERBAUX.....	LX
CHAPITRE VI : LES VERBANTS.....	LXI
6.1. Identification du verbant	LXI
6.1.1. Le marqueur uniquement segmental.....	LXII
6.1.2. Le marqueur segmental et tonal.....	LXIII
6.1.3. Le marqueur tonal.....	LXIII
6.2. Valeur sémantique du verbant	LXIV
6.2.1. L’aspect perfectif.....	LXV
6.2.2. L’aspect imperfectif.....	LXVI
CHAPITRE VII: LES SPECIFICATIFS VERBAUX.....	LXVII
7.1. Les actualisateurs	LXVII
7.1.1. Les actualisateurs de l’aspect aoriste.....	LXVIII
7.1.2. Les actualisateurs de l’aspect perfectif.....	LXIX
7.1.3. Les actualisateurs de l’aspect imperfectif.....	LXX
7.1.4. Les actualisateurs du mode : les intimatifs	LXXI
7.2. Les aspecto-temporels	LXXIV
7.2.1. Les particules indiquant l’éloignement dans le temps	LXXIV
7.2.2. Les particules de temps repère (TR).....	LXXVI
7.3. Les particules de la modalisation	LXXVIII
7.3.1. cas de māntīk ‘‘excessif (exc)’’	LXXIX

7.3.2. cas de sí ‘’dubitatif (dub)’’	LXXIX
7.3.3. Cas de sèt ‘’certificatif (cert)’’	LXXX
CONCLUSION	LXXXI
BIBLIOGRAPHIE	LXXXIV
TABLE DES MATIERES	LXXXVIII

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**REPUBLIQUE
TOGOLAISE**
Travail-Liberté-Patrie

UNIVERSITE DE KARA

**Faculté des Lettres et Sciences Humaines
(FLESH)**

**Département des Sciences du Langage
(SL)**

LE VERBAL EN BIMOBA

**Mémoire pour l'obtention
de la Maîtrise ès-Lettres**

Option : Linguistique

**Présenté et soutenu
publiquement par :
DOUTI Marouka**

**Sous la direction de :
Laré KANTCHOA
Maître Assistant
à l'Université
de KARA**

Décembre 2010

DEDICACE

Nous dédions ce mémoire
A Dieu Adonai
Qui nous a prédestiné ce mémoire de Maîtrise

Nous dédions ce mémoire
A mon Père et ma Mère
Qui ont beaucoup accordé de l'importance à notre éducation

Nous dédions ce mémoire
A mon grand frère Timounyin Booz
Qui n'a ménagé aucun effort pour pourvoir à nos besoins scolaires

Nous dédions ce mémoire
A mon amie M^{lle} Joséphine Namanka NAMIBE
Qui a toujours fléchi les genoux devant Dieu pour la parfaite réussite de ce mémoire

REMERCIEMENTS

Nùibr kán fit tókr- tánn tinn ní ‘un (seul) doit ne peut ramasser un caillou du sol’. Cet adage stipule que nul ne peut se passer de l’aide de son prochain pour la réalisation de certains projets.

La reconnaissance d’avoir bénéficié de l’aide de la part d’un prochain se traduit en retour par un remerciement. En guise de cette reconnaissance, nous adressons nos remerciements les plus sincères :

Au Maître Assistant Laré Kantchoa qui nous a non seulement orienté lors du choix du sujet d’étude, mais qui après a pris l’engagement de prendre en main la direction de cette étude. Que Dieu lui accorde sa Grâce et lui fasse prospérer à tous égards !

Au Professeur Titulaire Issa Takassi qui, malgré le manque de temps, n’a ménagé aucun effort pour commencer la direction de ce mémoire. Que Dieu lui accorde longue vie en récompense !

Au chef de Département SL, Maître Assistante Balaïbaou Kassan, qui a assuré une bonne administration de sorte que nous reçûmes des cours requis pour une formation efficiente ;

A tous les enseignants du Département des Sciences du Langage, surtout aux Assistants Mimboabe Bakpa et Pali Tchaa, qui nous ont donné les directives lors de l’élaboration du projet du présent mémoire ;

Aux informaticiens M.Eric, Secrétaire à SIL Kara, M^{lle} Kadanga, Secrétaire au CIB-INTA Kara, M^{lle} Dorcas Secrétaire au CIBER CAFE Kara, qui m’ont soutenu par la saisie du présent texte ;

A tous nos collègues d’étude, surtout Laré K. Yemblima, Damgale Lamboni, Bangani Nakordja et M^{lle} Malème qui m’ont été solidaires par l’apport de leurs supports USB et l’impression des premières moutures du travail ;

A ma sœur Larba et son mari, mon frère Kolani Tèni, Assistant médical M. Balagou N. Jonas et à tous ceux qui ont contribué d’une façon ou d’une autre, à la réalisation du présent mémoire, mais dont je n’ai pas cité les noms sur cette page. Soyez tous bénis par le Dieu Jéhovah Jiré !

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

aff. : affirmatif

aor. : aoriste

app. : applicatif

ass. : assertif

B : ton bas

bn : base nominale

C : consonne

cert. : certificatif

dér. : dérivatif

dub. : dubitatif

exc. : excessif

GNS : groupe nominal sujet

H : ton haut

hab. : habituel

imp. : impératif

Ipf. : imperfectif

ing. : ingressif

inj. : injonctif

M : ton moyen

N : trait de nasalité

Nég. : négatif

N/S : nom sujet

part. : particule

Pf. : Perfectif

prio. : prioritaire

proh. : prohibitif

sfn : suffixe nominal

V : voyelle

V/P : verbe prédicatif

ϕ : vide

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE GENERALE ET METHODOLOGIE	5
1.1. Problématique.....	5
1.2. Cadre méthodologique	9
CHAPITRE II: PRESENTATION DE LA LANGUE.....	12
2.1. La langue moba.....	12
2.2. Les locuteurs du moba	20
CHAPITRE III: RAPPELS DES ELEMENTS PHONOLOGIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES.....	22
3.1. Rappels des éléments phonologiques	22
3.2. Rappels des éléments morphosyntaxiques.....	27
CHAPITRE IV : LES FORMES VERBALES	32
4.1. Problématique de l'inventaire des formes verbales.....	32
4.2. Inventaire des schèmes segmentals et tonals.....	35
4.3. Présentation du système de conjugaison.....	44
CHAPITRE V : LES BASES VERBALES	LII
5.1. Taxinomie des lexèmes	LII
5.2. Structure des bases verbales.....	LIII
5.3. La dérivation verbale	LV
CHAPITRE VI : LES VERBANTS	LXI
6.1. Identification du verbant	LXI
6.2. Valeur sémantique du verbant	LXIV
CHAPITRE VII: LES SPECIFICATIFS VERBAUX.....	LXVII
7.1. Les actualisateurs	LXVII
7.2. Les aspecto-temporels	LXXIV
7.3. Les particules de la modalisation	LXXVIII
CONCLUSION	LXXXI
BIBLIOGRAPHIE	LXXXIV
TABLE DES MATIERES.....	LXXXVIII

